



Commanditaires du guide

Cette étude a été commanditée par le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) et financée par une subvention du PPIAF (Private-Public Infrastructure Advisory Facility) (Agence de Conseil pour les Infrastructures Public-Privé), organisme d'assistance technique constitué de plusieurs donateurs ayant vocation à aider les pays en développement à améliorer la qualité de leurs infrastructures par le biais de l'implication du secteur privé (www.ppiaf.org).

Date

Cette étude a été réalisée en septembre, octobre et novembre 2006 et s'appuie exclusivement sur les données et produits des institutions financières internationales concernées, disponibles à la date de leur compilation. Cette étude reprendra, dans ses versions futures, toutes informations supplémentaires ou modifications.

Auteurs

Ce guide a été élaboré par le Secrétariat de l'ICA avec l'aide de Cambridge Economic Policy Associates (CEPA), cabinet de conseil en stratégie économique et financière basé à Londres (www.cepa.co.uk).

Suggestions et commentaires

Les auteurs encouragent vivement les commentaires, suggestions et mises à jour à propos des informations contenues dans ce guide. Pour tout commentaire sur le contenu de cette édition ou pour toute proposition d'ajout, veuillez contacter le Secrétariat de l'ICA dont les coordonnées sont mentionnées dans la section Contacts, à la fin de ce guide.

Avertissement

Bien que toutes les précautions aient été prises pour garantir l'exactitude des informations fournies par les institutions financières internationales dans ce guide, le CEPA ne fait aucune déclaration, ne donne aucune garantie et ne prend aucun engagement relativement à l'exactitude ou à la validité de ces informations. Le CEPA et ses employés ou associés n'assument aucune responsabilité ni obligation au titre du crédit accordé par des tiers aux informations contenues dans ce rapport.

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans cette publication ne doivent, en aucune façon, être attribuées au PPIAF ou à la Banque Mondiale, à ses organisations affiliées, aux administrateurs de son Conseil ou aux pays qu'ils représentent. Ni le PPIAF ni la Banque Mondiale ne garantissent l'exactitude des données figurant dans cette publication et aucun d'entre eux n'assume de responsabilité au titre des conséquences de leur utilisation.



Contenu

- Introduction
- Aperçu des modalités d'utilisation de ce guide : Étapes 1 à 6
- Étape 1 – Différents types d'Institution financière internationale (IFI)
- Étape 2 – Quels sont les types de produits financiers disponibles ?
- Étape 3 – Bref aperçu des produits offerts par les institutions financières internationales
- Étape 4 – Explication des fiches récapitulatives de l'étape 5
- Étape 5 – Pour en savoir davantage sur l'institution financière internationale qui peut vous aider
- Étape 6 – Contacts

Introduction

Objectif

L'objectif de ce guide est d'aider les commanditaires des projets dans le financement des projets d'infrastructure en Afrique. Il a vocation à fournir aux commanditaires des projets des informations détaillées sur les types de produits financiers disponibles pour financer leurs projets, sur ceux qui les offrent ainsi que sur les modalités et conditions qui les accompagnent.

Motivations

De nombreux utilisateurs potentiels des financements du développement ne savent pas quelle institution financière internationale (IFI) ils peuvent approcher et ne connaissent pas les différents types de produits financiers disponibles et les modalités et conditions qui les accompagnent. Alors que le principal objectif de ce document est de faciliter la compréhension des modalités et conditions générales et des critères d'éligibilité nécessaires pour demander un financement, le second

objectif est de faciliter la compréhension des différences entre les IFI et de montrer comment cela affecte les types de financement qu'elles offrent.

Portée de ce guide

Ce guide n'aborde que les instruments de la dette et des fonds propres qui apportent une aide dans les projets d'infrastructure en Afrique. Les produits de minimisation des risques, comme les garanties partielles ou politiques des crédits, ainsi que les produits destinés au financement de la préparation des projets sont exclus du cadre de ce document. Les secteurs des infrastructures pris en compte sont l'énergie, l'eau et l'assainissement, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les transports. Ce guide n'est pas exhaustif et les informations fournies sur chaque produit sont délibérément brèves et visent à encourager, sans les remplacer, les discussions directes entre les commanditaires de projets et les financeurs concernés.

Aperçu des modalités d'utilisation de ce guide: Étapes 1 à 6

Les six étapes qui structurent ce guide sont brièvement décrites ci-dessous.

ÉTAPE 1

Différents types d'Institution financière internationale (IFI)

Cette phase donne un éclairage sur la gamme d'IFI, les différences qui les distinguent et les raisons de leur impact sur les produits qu'elles offrent.

ÉTAPE 2

Quels sont les types de produits financiers disponibles?

Cette phase permet de trouver des informations sur les types de produits financiers offerts par les IFI pour financer les infrastructures.

ÉTAPE 3

Bref aperçu des produits offerts par les institutions financières internationales

Un tableau général répertorie les IFI figurant dans ce guide, les types de produits qu'elles offrent et les bénéficiaires éligibles pour ces produits.

ÉTAPE 4

Explication des fiches récapitulatives de l'étape 5

Cette phase explique la terminologie utilisée dans chacune des fiches récapitulatives dans l'Étape 5.

ÉTAPE 5

Pour en savoir davantage sur l'institution financière internationale qui peut vous aider

Une fiche récapitulative résumée de chaque IFI fournit un aperçu des produits qu'elle offre, ainsi que des informations plus générales sur son portefeuille financier en cours.

ÉTAPE 6

Contacts

Pour contacter les personnes compétentes. Le nom et les coordonnées de chaque IFI.

ÉTAPE 1 : DIFFERENTS TYPES D'INSTITUTION FINANCIERE INTERNATIONALE

Dans ce guide, les Institutions financières internationales (IFI) englobent :

- les agences de développement ;
- les banques de développement multilatérales ;
- les banques de développement bilatérales ;
- les institutions financières de développement ;
- les fonds d'investissement ou d'autres structures spécialisées.

Comme ces institutions ont été mises en place avec des objectifs différents et sont financées et structurées de différentes manières, le type et le coût de leurs produits financiers et les bénéficiaires éligibles de leurs produits peuvent différer sensiblement.

1.1. Agences de développement

Les agences de développement opèrent dans le cadre des lignes directrices d'une stratégie élaborée par les gouvernements nationaux, en règle générale, dans les limites du budget gouvernemental adopté. Les ressources sont généralement réparties entre (i) le financement direct des projets et programmes, (ii) les contributions des Banques de développement multilatérales, comme les contributions régulièrement versées à l'Association Internationale de Développement (ADI) et le Fonds Africain de Développement (FAD) (respectivement les structures de prêt « soft » de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement) ou (iii) directement versées aux États hôtes sous forme de crédits de développement ou d'aides comme l'aide au budget.

Le BMZ (Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement, Allemagne), le Ministère du Développement International (Royaume-Uni), l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID) comptent parmi ces agences.

Les agences de développement bilatérales, qui sont distinctes des banques de développement bilatérales, ne sont pas de grands bailleurs directs de fonds propres et de financements de la dette pour les infrastructures. Ce guide apporte des informations sur :

- la DGCS, Direction Générale de la Coopération au Développement (Italie) ;
- la JICA, Agence Japonaise de Coopération Internationale.

1.2. Banques de développement bilatérales

Certains pays, plutôt que de s'appuyer exclusivement sur leurs agences de développement, ont créé des institutions financières autonomes qui sont les banques de développement bilatérales. La majeure partie de leur activité est généralement liée au secteur public.

Ce guide apporte des informations sur les institutions suivantes :

- la JBIC, Banque Japonaise pour la Coopération Internationale ;
- la KfW, Banque Allemande de Développement ;
- l'AFD, Agence Française de Développement.

1.3. Banques de développement multilatérales (MDB)

Les MDB ont été créées pour apporter un capital de financement à long terme aux emprunteurs publics. Généralement, en tant que prêteurs aux États, leur structure financière est basée sur la nécessité de faire face aux risques souverains (politiques) de défaillance plutôt qu'aux défaillances des sociétés ou des projets.



Le capital souscrit (c'est-à-dire les fonds propres) des MDB est apporté par les États membres qui le détiennent. La valeur totale des prêts en cours ne peut généralement pas être supérieure à leur capital souscrit (plus les réserves), afin que, même dans le cas extrême d'une défaillance de tous les emprunteurs, sans possibilité de récupération du capital, le total de la perte soit absorbé par les actionnaires et que les créanciers n'en soient pas affectés.

Les MDB ont recours au marché international de capitaux pour emprunter des capitaux parce que leur capital versé ne représente généralement qu'une faible proportion du total de leur capital souscrit ; ils peuvent le faire dans des conditions favorables en raison de l'excellente situation financière de leurs actionnaires.

En tant que prêteurs aux États, les MDB ne prennent généralement pas de grands risques commerciaux dans leurs activités de prêt, mais ils ont mis en place des passerelles avec le « secteur privé » pour l'investissement ou le prêt dans le secteur privé. Les risques commerciaux auxquels ils sont confrontés sont reflétés dans l'évaluation du prix du marché en intégrant le risque et ils sont garantis par une plus grande proportion de capital versé.

C'est pourquoi les produits de la plupart des MDB sont essentiellement des prêts au secteur public, des prêts de développement et des produits de financement des fonds propres et de la dette, au prix du marché.

Ce guide apporte des informations sur les produits offerts par les MDB suivants :

- BIRD et ADI : Banque Mondiale ;
- BAD et FAD : Banque Africaine de Développement ;
- BEI : Banque Européenne d'Investissement.

1.4. Institutions financières du développement (IFD)

Les IFD sont des institutions financières spécialisées, créées pour apporter des financements au secteur privé des pays en développement. Les États européens ont, pour la plupart, créé des IFD ; il existe une Association DES Institutions Européennes de Financement du Développement (IEFD). Généralement, ce sont des organismes d'État, spécialisés dans le prêt au secteur privé, qui sont détenus directement par l'agence nationale de développement ou par la banque nationale de développement (lorsqu'il en existe une). Elles offrent, aux conditions du marché, surtout des financements de la dette senior à long terme et leurs produits sont généralement liés, c'est-à-dire qu'un avantage doit être apporté au pays qui accorde le prêt, en relation avec une transaction particulière. Alors que certains pays exigent encore ces conditions, il existe maintenant une différenciation importante entre les types d'IFD et leurs modalités de fonctionnement.

La création de l'IFD multilatérale, la Société Financière Internationale (l'IFC), dans les années 1950, a permis l'offre de financements non liés, aux conditions du marché, aux entités privées opérant dans les pays en développement. À la différence de la Banque Mondiale (BIRD), une bonne partie du capital souscrit de l'IFC est versée, reflétant ainsi la nature des risques commerciaux auxquels elle est confrontée ; de plus, elle est autorisée à engager son capital et ses réserves.

Dans le temps, les IFD ont cherché, en majorité, à mobiliser d'autres financements commerciaux, dans le cadre de leur propre structure. Par exemple, la FMO n'est détenue qu'à 49 % par des actionnaires non étatiques, le reste de ses fonds propres étant détenu par d'autres institutions du secteur privé et, sinon, grâce à la mise à disposition de produits de financement des fonds propres et des dettes de second rang, au niveau des projets. Comme expliqué dans le chapitre suivant, plus le montant des fonds propres et de la dette subordonnée est important dans la structure d'un projet, plus la capacité d'engager ou d'optimiser les crédits senior à long terme du secteur privé est grande.

À l'autre extrémité, la Commonwealth Development Corporation (CDC) du Royaume-Uni a été restructurée sur la base de lignes plus commerciales, telle une série de fonds géographiques de souscriptions privées et un bailleur global (fonds) de fonds propres privés qui sont conformes à ses critères de





développement. Globeleq, le spécialiste de l'énergie a été créé sous forme de joint venture avec un spécialiste du secteur privé.

Cela a éloigné la CDC du modèle traditionnel de l'IFD. Les risques des projets, commerciaux et autres, auxquels sont confrontés les IFD sont répercutés dans les taux d'intérêt qu'elles appliquent à chaque prêt ou dans le rendement qu'elles attendent d'un investissement en actions. Alors qu'elles opèrent de la même façon que les banques commerciales, leur stratégie est d'avoir moins d'aversion au risque, parce qu'elles offrent des financements de durée plus longue et qu'elles ont la volonté de prêter ou d'investir sans l'assurance du risque politique (ARP) exigée par les banques commerciales.

Ce guide apporte des informations sur les produits offerts par les IFD suivantes :

- Actis
- DEG, Société Allemande d'Investissements et de Développement
- Globeleq
- IFC, Société Financière Internationale
- FMO, Société Néerlandaise pour le Financement du Développement
- PROPARCO, Société de Promotion et de Participation pour la Coopération économique

Les banques régionales créées à des fins de développement peuvent également être groupées dans la catégorie des IFD, mais elles appartiennent généralement aux membres emprunteurs et non aux donateurs. La Banque de développement de l'Afrique de l'Est (EADB) est incluse dans ce guide.

1.5. Autres institutions

En plus de ce qui précède, d'autres institutions ont été créées par des donateurs seuls ou en partenariat avec le secteur privé, avec pour objectif de traiter les déficits identifiés dans les produits ou dans l'ensemble des opérations affichées par les IFI décrites ci-dessus.

Celles qui sont répertoriées dans ce guide sont :

- Facilité d'Investissement de Cotonou
- EAIF, Fonds de Développement des Infrastructures de l'Afrique Émergente
- GPOBA, Partenariat Mondial pour l'Aide Basée sur les Résultats
- IFC Fonds Municipal
- KFAED, le Fonds Koweïtien pour le Développement Économique Arabe



ÉTAPE 2 : QUELS SONT LES TYPES DE PRODUITS FINANCIERS DISPONIBLES ?

L'aperçu des produits financiers commence par une analyse des fonds propres avant d'envisager les prêts du secteur privé, les prêts du secteur public, les crédits de développement et les subventions d'investissement et d'exploitation. Les produits mezzanine sont traités dans les sections sur les fonds propres et des prêts du secteur privé, selon le cas.

2.1. Fonds propres

L'investissement en actions implique l'acquisition d'actions ordinaires d'une société. En devenant actionnaire, l'IFI risque en fait son propre capital (sauf si elle gère des fonds pour le compte d'une autre entité) et recherche un retour financier sur investissement correspondant aux risques auxquels elle est confrontée. Le rendement du capital-actions comprend les recettes ou les produits générés par la cession de l'investissement. Le conseil d'administration de la société fixe, chaque année, la politique de distribution des dividendes de la société, en se basant sur ses performances actuelles et ses perspectives futures. En acquérant la propriété d'actions ordinaires, l'investisseur IFI acquiert un certain nombre de droits additionnels. Les actionnaires qui détiennent des actions ordinaires sont généralement habilités à voter aux assemblées d'actionnaires. D'autres droits sont généralement négociés par l'investisseur. Par exemple, l'investisseur peut acquérir des droits pour exprimer son approbation ou son veto sur les activités de la société, comme la collecte de financements, les transferts d'actions, les nominations clés ou l'établissement du budget. Certains investisseurs exigent la représentation au conseil d'administration tandis que d'autres préfèrent contrôler les performances de la société sans être directement impliqués dans la gestion de l'entreprise.

La majorité des investisseurs IFI limitent leur participation à un certain pourcentage du capital-actions total de chaque société. L'investissement en actions d'une IFI donnée ne représente généralement pas la participation la plus importante d'une société du projet.

Financement mezzanine

Certains investisseurs IFI sont prêts à réaliser des financements mezzanine qui sont ainsi appelés parce que les produits impliqués affichent un mélange de caractéristiques spécifiques de la dette et des fonds propres. Les investisseurs et les prêteurs offrent habituellement les produits mezzanine en complément de leur gamme principale de produits de fonds propres et crédits senior (dette). Toutefois, les produits mezzanine peuvent également être offerts en tant que produits autonomes, en particulier lorsqu'une IFI tente d'encourager les prêts du secteur privé.

Pour simplifier, ce guide distingue les produits comprenant plus de caractéristiques de fonds propres (les produits de quasi fonds propres) et les produits comprenant plus de caractéristiques de dette (la dette subordonnée).

Les produits de quasi fonds propres : l'action privilégiée est le produit type. Cette action a, en règle générale, contrairement à une action ordinaire, un droit préférentiel sur les bénéfices et les actifs. Par exemple, l'obligation de versement de dividendes à des actions privilégiées doit être satisfaite avant le versement d'un dividende aux actions ordinaires. Parfois, les actions privilégiées bénéficient du droit de recevoir un dividende fixe sur une base annuelle. En général, les actions privilégiées ont aussi, par rapport aux actions ordinaires, un droit préférentiel de récupération des actifs en cas de liquidation de la société.

Comme les actions privilégiées bénéficient d'un droit préférentiel sur les bénéfices et les actifs, cette moindre exposition au risque est reflétée dans le rendement qui est inférieur à celui des actions ordinaires et dans la limitation de leur droit de vote. Par exemple, certaines formes d'actions privilégiées



bénéficient de droits de vote spéciaux destinés exclusivement à approuver certains événements exceptionnels (comme l'émission d'actions nouvelles), alors que d'autres formes d'actions privilégiées ne bénéficient de droits de vote que si les dividendes sont versés en retard. Le principal intérêt des produits de quasi-fonds propres réside dans le fait qu'ils permettent aux investisseurs prudents de réduire leur exposition au risque sur une société donnée ou sur un investissement de projet.

2.2. Prêts du secteur privé

Les prêts du secteur privé sont définis comme des produits offerts par des IFI, aux conditions du marché, à des emprunteurs qui opèrent généralement sur une base exclusivement commerciale (habituellement, mais non exclusivement, parce qu'ils sont détenus par des intérêts privés). En tant que tels, la structure du prix du produit reflète les risques politiques, commerciaux et financiers sous-jacents inhérents au projet. La durée et le calendrier des remboursements dépendent de l'évaluation du risque global du projet.

Dans le secteur des infrastructures, les prêts du secteur privé sont généralement offerts sans recours ou avec un recours limité, ce qui signifie qu'il n'y a aucun recours à l'encontre du commanditaire du projet en cas de défaut de remboursement du prêt (même si d'autres types de garanties peuvent être exigés). Les prêteurs factureront à l'emprunteur des commissions qui incluent une commission d'engagement (correspondant en règle générale à un pourcentage de la partie non versée du montant total de l'engagement) plus, éventuellement, des frais d'évaluation et des frais d'ouverture de dossier.

Le taux d'intérêt du marché appliqué sera soit fixe soit variable et sera composé d'un taux de base (comme l'EURIBOR ou le LIBOR à 6 mois) plus une marge ou un spread (qui reflète le risque de crédit).

Les prêts du secteur privé sont généralement versés en devise, comme l'euro ou le dollar des États-Unis. Les prêts ne sont pas habituellement offerts en monnaies locales parce que les IFI peuvent difficilement se couvrir contre le risque de change de ces monnaies sur le marché. Les IFI peuvent, cependant, garantir un prêt ou l'émission d'une garantie en monnaie locale, afin de ne pas avoir à détenir des fonds en monnaie locale.

Ces prêts seront généralement offerts par les IFD, via les passerelles avec le secteur privé des banques de développement ou par l'intermédiaire d'institutions spécialisées dans le soutien des activités du secteur privé. Lorsque ces produits sont offerts par des Banques de développement bilatérales, ils peuvent être liés par une obligation d'approvisionnement dans le pays créancier. Ce type de prêt est connu sous le nom de prêt « lié », alors que les prêts « non liés » ne sont assortis d'aucune obligation d'approvisionnement.

Les prêts du secteur privé peuvent être offerts en tant que prêt senior ou prêt subordonné. Les crédits senior sont ainsi appelés parce qu'ils priment sur les prêts participatifs ou les autres prêts (généralement des prêts subordonnés) en termes d'accès à la trésorerie des projets (ou aux actifs en cas d'insolvabilité ou de liquidation). Les prêts subordonnés sont souvent utilisés par les mêmes institutions pour attirer les prêts senior du secteur privé.

Dettes subordonnées : ce terme financier est utilisé pour désigner une dette qui bénéficie d'une priorité inférieure à celle d'une dette senior. Elle est plus exposée au risque que la dette senior, mais elle porte habituellement un taux d'intérêt plus élevé afin de compenser le risque additionnel. Elle peut également afficher d'autres caractéristiques « en sus ». Par exemple, les prêts convertibles qui portent un taux d'intérêt fixe qui peut être converti, par la suite, en actions ordinaires.

2.3. Prêts au secteur public

Les prêts au secteur public sont en règle générale offerts par les Banques de développement dont c'est l'activité principale. Ils sont accordés directement aux États, même si, dans certains cas, ils peuvent être consentis directement à des collectivités locales (telles les municipalités ou les sociétés publiques). Dans de tels cas, ils peuvent être garantis par l'État de l'emprunteur.

L'implication d'un État en tant qu'emprunteur ou garant est telle que ces prêts sont appréciés différem-





ment des prêts du secteur privé. Dans le cas d'un état emprunteur ou garant, celui-ci peut servir le prêt hors taxes et autres prélèvements, ce qui est important (bien que les prêteurs puissent toujours évaluer le projet sous-jacent du point de vue de la durabilité économique et sociale).

Le financement des prêts au secteur public s'appuie sur le capital propre de la banque de développement. C'est pourquoi la structure du prix reflète le rendement du prêteur plus une marge au titre du risque pays ou politique. Comme un pays doit être crédité d'un certain niveau de notation pour qu'une Banque de développement accepte de lui consentir un prêt, de nombreux pays d'Afrique ne sont pas éligibles à de tels prêts et ont recours à des prêts de développement (qui sont offerts par l'ADI ou le FAD). Les prêts au secteur public peuvent être liés ou non liés.

2.4. Crédits de développement

Dans ce guide, les crédits de développement sont des prêts assortis de conditions très libérales, comme ceux proposés par l'ADI ou le FAD. Les donateurs bilatéraux peuvent aussi les proposer, mais ils ne le font pas souvent.

Les crédits de développement sont, en général, proposés aux États même lorsqu'ils sont accordés pour des projets spécifiques.

L'évaluation du projet porte souvent sur l'ensemble des répercussions économiques et sociales du projet d'infrastructure par opposition à l'analyse de la solvabilité seule.

Comparés aux prêts du secteur public, les crédits de développement sont, en général, caractérisés par :

- Une durée de prêt plus longue : l'échéance du prêt est donc plus éloignée (jusqu'à 40 années).
- Une période de grâce étendue : la période de temps au cours de laquelle le remboursement du principal du prêt n'est pas exigé (pouvant atteindre en général huit années).
- Un taux d'intérêt plus faible et dans certains cas, aucun intérêt n'est appliqué.
- Peu ou pas de frais facturés.

Les crédits de développement peuvent également être « liés » ou « non liés ».

2.5. Subventions d'investissement et subventions d'exploitation

Les subventions sont des aides versées sans condition de remboursement. Les donateurs octroient des subventions pour soutenir les différentes activités en matière de développement, y compris celles associées à la mise à disposition d'infrastructures. Dans le cas de projets d'infrastructures, il est possible de distinguer (i) les subventions octroyées pour financer la phase de préparation des projets, (ii) des subventions d'investissement et d'exploitation visant à financer l'acquisition de biens d'équipement et la prestation de services d'infrastructure. Ce document n'aborde que les subventions d'investissement et d'exploitation.

Les subventions d'investissement et d'exploitation sont octroyées principalement par les agences de développement. Bien que, par définition, aucun remboursement ne soit exigé pour les subventions, le montant mis à disposition est normalement inférieur au montant du remboursement d'un crédit de développement.

L'octroi d'une subvention signifie que l'aide est plus formelle que lorsqu'elle est intégrée dans un crédit de développement. Que l'objectif de la subvention soit la réduction des dépenses d'investissement ou d'exploitation, ses effets ont, en général, vocation à réduire le niveau de prix que les utilisateurs doivent payer pour des services d'infrastructure.

Les subventions peuvent aussi être « liées » ou « non liées ».





ÉTAPE 3: BRÈVE PRÉSENTATION DES PRODUITS OFFERTS PAR LES IFI

Le tableau ci-dessous présente les produits disponibles et les institutions qui les proposent.

Dans ce tableau :

- « **Privé** » englobe les sociétés privées et les partenariats secteur public-secteur privé (PPP) qui sont gérés comme une entreprise privée. Les produits financiers offerts à ces entités représentent principalement des investissements en actions et des prêts.
- « **Public** » englobe les États, les administrations locales, les organismes d'État et les PPP qui ne sont pas gérés comme une entreprise privée. Les produits financiers offerts à ce groupe représentent principalement des prêts, des crédits de développement et des subventions.



TYPE D'INSTITUTION	CLIENT CIBLE						
	PRIVÉ			PUBLIC			
	Actions	Prêt	Subvention	Actions	Loan	Crédit de développement	Subvention
<i>Agences de développement bilatérales</i>							
DGCS						X	X
JICA							X
<i>Banques de développement multilatérales</i>							
BIRD, ADI					X	X	X
BAD, FAD	X	X	X	X	X	X	X
BEI	X	X		X	X		
<i>Banques de développement bilatérales</i>							
JBIC		X			X		
AFD					X	X	X
KfW			X		X	X	X
<i>Institutions financières du développement</i>							
Actis	X						
DEG	X	X					
FMO	X	X					
Globeleq	X	X					
IFC	X	X					
Proparco	X	X					
Banque de développement de l'Afrique de l'Est	X	X					
<i>Autres institutions</i>							
EAIF		X					
IFC FONDS MUNICIPAL				X	X		
GPOBA			X				X
KFAED					X		
Facilité d'Investissement de Cotonou	X	X		X	X		
La Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique		X			X		



ÉTAPE 4: COMPRENDRE LES FICHES RÉCAPITULATIVES DE L'ÉTAPE 5

Cette section précise la terminologie employée dans chaque fiche récapitulative de l'étape 5. La fiche récapitulative présente l'offre de produit de chaque IFI ainsi que des informations générales sur son portefeuille financier en cours.

La description de chaque produit est basée sur :

- les critères d'éligibilité
- les modalités et conditions

ÉLIGIBILITÉ

Cette section décrit brièvement, pour chaque projet ou société qui demande un financement, les caractéristiques essentielles (ou privilégiées) pour qu'une IFI particulière investisse ou consente un prêt.

TYPE DE CLIENT

Certaines IFI n'acceptent de financer que les initiatives privées et d'autres, des projets d'infrastructure uniquement publics. Les principales catégories de clients sont décrites ci-dessous.

- **État** : tout État d'Afrique.
- **Administrations locales** : toute administration locale ou municipalité.
- **Entreprises publiques** : toute société détenue ou contrôlée, en totalité ou en partie, par l'État (par exemple, les entreprises parapubliques).
- **Entités privées** : toute société opérant dans un secteur d'infrastructure dont le capital est détenu par des intérêts privés.
- **Partenariat secteur public - secteur privé (tout type)** : un PPP est un partenariat entre le secteur public et le secteur privé dans le but de livrer un projet ou de fournir des services qui sont normalement offerts par le secteur public. Certaines IFI exigent que les structures spécifiques (SPV) créées pour livrer le projet ou les services soient entièrement gérées ou contrôlées par des intérêts privés.
- **Partenariat secteur public - secteur privé (géré par des intérêts privés)** : le SPV appartient à des intérêts publics et privés, mais la société est entièrement gérée comme une entité privée, sans aucune intervention de l'État.

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

Les critères pays peuvent s'appliquer. Par exemple, une distinction est souvent faite entre les pays de l'Afrique du Nord et de l'Afrique subsaharienne. Au sein de ces deux importantes catégories, les critères de revenu peuvent aussi s'appliquer :

- **Pays à faible revenu** : PIB par habitant inférieur à 500 dollars des États-Unis en 2005.
- **Pays à revenu faible ou intermédiaire** : PIB par habitant compris entre 500 et 2 000 dollars des États-Unis en 2005.
- **Pays à revenu intermédiaire** : PIB par habitant supérieur à 2 000 dollars des États-Unis en 2005.

Les autres critères pays comprennent, par exemple, les pays islamiques qui peuvent en bénéficier. Et certains pays peuvent être exclus en raison de la politique d'une IFI spécifique.

SECTEUR

Les sous-secteurs d'infrastructure suivants ont été identifiés :

- **Électricité** : production, transport et distribution.
- **Pétrole et gaz** : en amont et en aval.



- **Technologie de l'information et des communications** : téléphonie mobile, télécommunications (ligne fixe), technologie de l'information (Internet).
- **Transports** : routes, voies ferrées, aéroports et ports.
- **Eau et assainissement** : approvisionnement ou traitement en volume, distribution.

TAILLE DU PROJET

La taille du projet est fonction du capital investi total requis pour développer l'infrastructure, indépendamment des moyens de financement du capital investi.

RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL

L'IFI vise, en général, le rendement du capital. Le rendement escompté du capital pour chaque investissement est estimé selon les flux de trésorerie attendus du projet et les risques associés. En général, les différents secteurs génèrent des rendements différents, c'est pourquoi les IFI attribuent différentes tranches de rendement du capital aux différents secteurs. Les prêts privés consentis sans garantie souveraine sont disponibles auprès de la BAD, sous l'égide du programme d'Assistance renforcée au secteur privé en Afrique (EPSA).

AUTRE

En plus des critères d'éligibilité décrits ci-dessus, il est possible que d'autres s'appliquent. Dans ce guide, le critère le plus courant est l'exigence d'un lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure.

Modalités et conditions

Les modalités et conditions varient selon le type du produit financier. Cette section détaille les modalités et conditions qui s'appliquent aux :

- investissements en actions
- prêts publics ou privés et aux crédits de développement
- subventions

Investissement en actions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

La taille de l'investissement est fonction du montant du financement qu'une IFI accepte d'engager dans une société ou dans un projet, en acquérant des actions ordinaires. Les montants minimum et maximum sont souvent exprimés dans la devise préférée du projet. Le pourcentage maximum montre la taille maximale de l'investissement possible, par rapport au coût total de chaque projet d'infrastructure.

ACTIONNARIAT

Le capital est la partie des fonds propres d'une société qu'une IFI qui investit obtient lors de l'acquisition/souscription des actions ordinaires. Les pourcentages minimum et maximum du capital correspondent à la partie des fonds propres d'une société que l'IFI accepte d'apporter en investissement.

Actionnariat minoritaire ne désigne que les conditions/préférences nécessaires à l'IFI pour détenir une participation minoritaire dans une société particulière. La participation minoritaire correspond à la détention de moins de 50 % des actions en circulation d'une société.

Ne pas être l'actionnaire le plus important signifie que souvent les IFI exigent/préfèrent ne pas être l'investisseur qui détient la proportion la plus importante du capital. Par exemple, un investisseur qui détient 20 % du capital (participation minoritaire) peut être l'actionnaire le plus important si l'actionnariat des 80 % qui restent, est très fragmenté.





DROITS

En acquérant la propriété des actions ordinaires, l'investisseur acquiert des droits sur la société. Les actionnaires qui détiennent des actions ordinaires sont généralement habilités à voter aux assemblées d'actionnaires et à recevoir des dividendes. D'autres droits sont généralement négociés par l'investisseur.

- **Les droits de vote** confèrent à l'investisseur le droit de voter aux assemblées d'actionnaires. Certaines actions (comme les actions privilégiées) ne confèrent généralement aucun droit de vote. En outre, l'investisseur peut acquérir des droits pour exprimer son approbation ou son veto sur les activités de la société, comme la collecte de financements, les transferts d'actions, les nominations clés ou l'établissement du budget.
- **La représentation au conseil d'administration (BoD)** désigne la condition ou la préférence de l'investisseur d'être représenté au conseil d'administration. Certains investisseurs exigent la représentation au conseil d'administration tandis que d'autres préfèrent contrôler les performances de la société sans être directement impliqués dans la gestion de l'entreprise.
- **Modification du contrôle et de l'actionnariat** : une transaction qui modifie l'actionnariat d'une société peut également modifier le contrôle de cette société. Les fusions et les consolidations, les cessions d'actions et d'actifs sont des transactions qui peuvent entraîner une modification du contrôle de la société. L'investisseur peut imposer certaines conditions de protection de son investissement contre la modification du contrôle de la société.

PÉRIODE DE DÉTENTION DES ACTIONS

: ACTIONS ORDINAIRES UNIQUEMENT

La période de détention pendant laquelle l'IFI détient tout ou partie de son investissement dans la société. La durée de détention change en fonction du type d'actions (actions ordinaires ou actions privilégiées). La période prévue de détention des actions est la période pendant laquelle l'investisseur maintient son investissement dans les actions ordinaires d'une société.

STRATÉGIE DE SORTIE

La stratégie de sortie est le moyen par lequel l'investisseur IFI liquide sa participation dans la société. Il existe plusieurs possibilités de sortie, comme spécifié ci-dessous :

- **Vente privée** : l'investisseur vend ses actions de la société à un tiers selon un processus privé.
- **Offre publique de vente** : l'investisseur vend ses actions de la société en faisant appel à l'épargne publique.
- **Rachat des actions par la société** : rachat des actions de l'investisseur par la société.
- **Détention des actions jusqu'à leur rachat ou la liquidation** : l'investisseur conserve ses actions jusqu'à la fin de la période de concession de l'infrastructure.
- **Option de vente** : l'investisseur a le droit mais non l'obligation de revendre ses actions de la société à une certaine date et à un certain prix.

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

L'action privilégiée est la forme ordinaire des quasi fonds propres. Les actions n'ont généralement pas de droit de vote, mais elles bénéficient d'une priorité sur les actifs et les bénéfices (dividendes) par rapport aux actions ordinaires (droits de dividendes ou priorité sur la liquidation en cas de liquidation de la société).

- **Offre ponctuelle** : les produits de quasi fonds propres sont offerts en tant que produits ponctuels.
- **Offre complémentaire** : les produits de quasi fonds propres sont offerts avec des actions ordinaires.

Prêts privés
Prêts publics
Crédit de développement





ENGAGEMENT

L'engagement est le montant total des ressources que l'IFI met à disposition de l'emprunteur, sur la base des modalités et conditions convenues dans le contrat de prêt. Les montants minimum et maximum correspondent au montant des ressources que l'IFI accepte d'apporter dans une transaction, le pourcentage maximum de l'investissement étant exprimé par rapport au coût total de chaque projet d'infrastructure.

DEVISE

Les institutions peuvent prêter dans différentes devises.

- **Monnaie locale** : le prêt est versé dans la monnaie du pays dans lequel le projet est entrepris.
- **Devise** : le montant est versé dans une devise internationale majeure, généralement le dollar des États-Unis, l'euro ou d'autres devises négociables.

Caractéristiques du prêt

Les institutions financières peuvent offrir des prêts liés et des prêts non liés.

- **Prêt lié** : prêt consenti par une institution financière qui exige de l'emprunteur étranger qu'il dépense le produit dans le pays du prêteur.
- **Prêt non lié** : prêt consenti par une institution financière qui n'exige pas de l'emprunteur étranger qu'il dépense le produit dans le pays du prêteur.

DURÉE

(POUR LES PRÊTS EN DEVISES UNIQUEMENT)

Il s'agit de la durée du prêt. Celle-ci change selon la devise du prêt. Le délai de grâce est la période de temps au cours de laquelle le remboursement du principal du prêt n'est pas exigé. Les durées minimum et maximum sont le nombre d'années au cours desquelles un IFI préfère prêter et incluent le délai de grâce.

- **Délai de grâce** : le nombre d'années de délai de grâce que le prêteur accepte d'accorder à l'emprunteur.
- **Délai prévu** : période pendant laquelle l'IFI accepte généralement de prêter à chaque emprunteur.

REMBOURSEMENT

L'échéancier de remboursement précise les modalités et conditions que l'emprunteur doit respecter pour rembourser le prêt au prêteur. Il définit la structure du paiement du principal et des intérêts sur toute la période de prêt. Les différents types de remboursement du principal sont :

- **Constant** : remboursement périodique fixe.
- **In fine** : remboursement du montant total du prêt en une seule fois de l'ensemble à l'échéance.
- **Adapté** : remboursements variables selon la trésorerie prévisionnelle de la société.

TAUX D'INTÉRÊT

Les prêteurs peuvent offrir des taux d'intérêt fixes et variables. Un taux d'intérêt fixe ne change pas pendant la durée du prêt, alors que les taux d'intérêt variables fluctuent selon les conditions du marché. Les deux types de taux comprennent le taux de base et la marge du prêteur.

- **Taux d'intérêt fixe** : le taux de base est fixe (par exemple le taux du LIBOR à 6 mois, en vigueur à la date de l'engagement), la marge du prêteur est fixe (2 à 3 % par exemple).
- **Taux d'intérêt variable** : le taux de base est variable (par exemple le taux du LIBOR à 6 mois), la marge du prêteur est fixe (2 à 3 % par exemple).

GARANTIE

Il se peut que les IFI demandent différents types de garantie avant de mettre à disposition les ressources financières.

- **Garantie souveraine** : l'État hôte du projet fournit une garantie de remboursement du prêt.





- **Recours au commanditaire** : le prêteur a la possibilité de se retourner vers le commanditaire en cas de défaut de paiement du principal et des intérêts.
- **Autres** : d'autres formes de garantie comme les garanties ou cautionnements des institutions financières.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers doivent être respectés pendant toute la durée du prêt. Par exemple, un projet peut avoir un ratio du service de la dette minimum et un ratio d'endettement maximum.

- **Ratio du service de la dette** : le ratio du service de la dette est la mesure du nombre de fois qu'une société peut effectuer ses paiements d'intérêts avec ses bénéfices, avant impôts et taxes. Plus ce ratio est faible, plus l'endettement de la société est élevé et plus le risque de défaillance est élevé.
- **Levier financier maximum** : définit la structure emprunts/capitaux propres de la société ou du projet. Plus ce ratio est élevé, plus le levier financier est élevé et plus la probabilité de défaillance est élevée.

DETTES SUBORDONNÉES :

- **Offre ponctuelle** : une dette subordonnée est offerte en tant qu'offre ponctuelle.
- **Offre complémentaire** : une dette subordonnée est offerte en sus de la dette senior.

FRAIS

Les prêteurs facturent à l'emprunteur des commissions, à la fois sur les prêts commerciaux et les prêts assortis de conditions très libérales. Certaines institutions financières ne facturent pas les commissions relatives aux crédits de développement.

- **Étendue des commissions d'engagement** : les commissions versées au prêteur, en contrepartie de son engagement juridique pour la mise à disposition des fonds qui n'ont pas encore été versés.
- **Autres frais** : tout autre frais devant être payé au prêteur au cours de la période du prêt. Les frais d'évaluation et les frais d'ouverture de dossier en sont des exemples.

Subventions

Peu d'institutions financières offrent des subventions pour financer des projets d'infrastructure.

ENGAGEMENT

L'engagement est le montant total des ressources financières que l'institution financière est disposée à transférer à une société donnée pour soutenir le développement d'infrastructures.

CARACTÉRISTIQUES DE LA SUBVENTION

Certaines caractéristiques peuvent être identifiées dans les produits offerts.

- **subvention liée / non liée**
- **Produit ponctuel** : les subventions peuvent être offertes en tant que produits ponctuels.
- **Offre complémentaire** : les subventions peuvent être offertes conjointement avec d'autres produits uniquement.
- **Contributions requises** : pour l'éligibilité à la subvention, l'institution financière peut exiger un apport de capital de la part de l'investisseur.

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

- **Pourcentage du total du portefeuille investi dans le secteur de l'infrastructure** : la taille des investissements d'une IFI donnée dans le secteur de l'infrastructure exprimés en pourcentage de la totalité de ses investissements actuels. Sauf stipulation contraire, les données se réfèrent à l'ensemble du





portefeuille mondial.

- **Répartition des investissements dans l'infrastructure** : fournit la répartition, pour chaque investisseur, de la totalité de ses investissements dans le secteur de l'infrastructure, par sous-secteur et par zone géographique.

Formes de réponses

Une explication de la terminologie utilisée dans les fiches récapitulatives de l'étape 5 est fournie ci-dessous. Comme les réponses couvrent un large éventail de questions, les réponses sont nécessairement différentes.

REPONSE	EXPLICATION	EXEMPLES:
<input checked="" type="checkbox"/>	L'élément est inclus dans les critères d'éligibilité ou dans les modalités et conditions applicables du financement	Tous les pays d'Afrique : <input checked="" type="checkbox"/> Tout pays d'Afrique est éligible Prêt non lié. <input checked="" type="checkbox"/> L'IFI offre des prêts non liés
<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	L'élément sélectionné est autorisé	Vente privée : <input checked="" type="checkbox"/> autorisée. Une vente privée est une stratégie de sortie autorisée.
<input checked="" type="checkbox"/> requis	Requis pour le financement	Vente privée : <input checked="" type="checkbox"/> Requisite. Une vente privée est une stratégie de sortie requise.
<input checked="" type="checkbox"/> privilegié	Privilegié par l'IFI	Vente privée : <input checked="" type="checkbox"/> privilégiée. Une vente privée est la forme de stratégie de sortie privilégiée.
<input type="checkbox"/> Pas défini	Il n'existe aucune préférence de l'IFI ou aucune règle générale	Délai prévu : pas défini. Il n'existe aucune règle générale pour la durée du prêt et cela dépend de chaque projet spécifique.
<input type="checkbox"/>	Élément non sélectionné	Afrique du Nord : <input type="checkbox"/> Aucun pays d'Afrique du Nord n'est éligible.
<input type="checkbox"/> Pas défini	Soit non spécifié ou non défini comme critères d'éligibilité ou comme modalités et conditions	
<input type="checkbox"/> sans objet	L'élément ne s'applique pas	Taille du projet : sans objet. La taille du projet n'est pas un critère d'éligibilité pour l'IFI Garantie souveraine : <input type="checkbox"/> ne s'applique pas aux prêts privés



ÉTAPE 5: POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR L'INSTITUTION FINANCIÈRE INTERNATIONALE QUI PEUT VOUS AIDER

ACTIS

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>
	Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>
			Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Secteur moins privilégié : TIC Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input type="checkbox"/>	Secteur moins privilégié : eau	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	70 millions de dollars américains
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	300 millions de dollars américains
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	1 à 200 millions de dollars américains
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
Supérieur à 14 %			

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT (2)

Min	20 millions de dollars américains requis
Max	75 à 100 millions de dollars américains requis
Pourcentage maximum du projet total	Participation importante dans l'investissement

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	50 % requis
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	Participation importante
Actionnariat minoritaire	Sans objet

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> equis
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> equise
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> requise

DÉLAI DE DÉTENTION :

Années minimum	Pas applicable	Délai prévu : 5 à 7 années
Années maximum	De préférence : 10 années	

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input type="checkbox"/> sans objet
Option de vente	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée



Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES INVESTISSEMENTS ET DES PRÊTS EN AFRIQUE			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans les infrastructures			33 %
ACTIVITÉS PAR ZONE :		ACTIVITÉS PAR SECTEUR :	
Afrique du Nord	< 30 %	Électricité	> 50 %
Afrique subsaharienne	> 70 %	Pétrole et gaz	< 10 %
		TIC	< 10 %
		Transports	40 %
		Eau et assainissement	< 10 %

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE	
Min	1 mois
Max	3 mois
Moyenne	Sans objet

Notes :

- (1) Tous les marchés émergents de la Banque Mondiale sont éligibles.
- (2) Les investissements les plus importants en consortium avec d'autres investisseurs.





AFD – AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions	<input type="checkbox"/>	Prêt privé	<input checked="" type="checkbox"/>	
Prêt public	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet
AUTRE			
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure			<input checked="" type="checkbox"/> privilégié





Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		sans objet	
Max		sans objet	
Pourcentage maximum du projet total		sans objet	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE (1)			
Années minimum	sans objet	Délai de grâce	7 à 10 années
Années maximum	20 à 30 années	Délai prévu	8 à 15 années
TAUX D'INTÉRÊT (2)		REMBOURSEMENT	
Fixe	Pas défini	Paiement constant	
Variable	Pas défini		
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> sans objet		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	sans objet		
Levier financier maximum	sans objet		
Dettes subordonnées			
Offre ponctuelle	sans objet		
Offre complémentaire	sans objet		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 0,5 % du montant non versé : Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt.			



Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET		
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet

AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		Sans objet	
Max		Sans objet	
Pourcentage maximum du projet total		Sans objet	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE (1)			
Années minimum	<input type="checkbox"/> sans objet	Délai de grâce	7 à 10 années
Années maximum	20 à 30 années	Délai prévu	8 à 15 années
TAUX D'INTÉRÊT (2)		REMBOURSEMENT	
Fixe	Pas défini	Paiement constant	
Variable	Pas défini		
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> sans objet		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimums	sans objet		
Levier financier maximum	sans objet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	Sans objet		
Offre complémentaire	Sans objet		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 0,5 % du montant non versé : Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt.			

Crédit de développement

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>		PPP (non géré comme une entreprise privée) <input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>		PPP (géré comme une entreprise privée) <input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>		Entités privées <input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES			
Afrique du Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
SECTEUR			
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
Transports	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés	
Énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	<input type="checkbox"/> sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	<input type="checkbox"/> sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	<input type="checkbox"/> sans objet
AUTRE			
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure			sans objet

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		<input type="checkbox"/>	Sans objet
Max		<input type="checkbox"/>	Sans objet
Pourcentage maximum du projet total		<input type="checkbox"/>	Sans objet
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (3)	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	Pas définie	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	<input type="checkbox"/> Sans objet	Délai de grâce	7 à 10 années
Années maximum	De préférence : 20 années		
Années maximum	30 années autorisées	Délai prévu	8-15
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Équivalent Euribor - 2 % + 1 %	Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Variable	Euribor - 2 % + 1 %	Autre :	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> sans objet		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	<input type="checkbox"/> sans objet		
Levier financier maximum	<input type="checkbox"/> sans objet		
FRAIS			
Non spécifiés			

Notes :

- (1) Durée maximum privilégiée : 20 années. Période de grâce privilégiée : 7 années.
- (2) Les taux d'intérêt sont adaptés au profil du risque de la transaction.



BAD ET FAD – BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement <input checked="" type="checkbox"/>	Subvention <input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input checked="" type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État <input type="checkbox"/>	PPP (tout type) <input type="checkbox"/>
Administrations locales <input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées <input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	
Afrique : tous les pays <input checked="" type="checkbox"/>	
SECTEUR	
Tous les secteurs : <input checked="" type="checkbox"/>	
TYPE DU PROJET	
Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Min 3 millions de dollars américains
National <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max Sans objet
Infranational <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL	
Non spécifié	
AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> privilégié	



Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	3 millions de dollars américains
Max	sans objet
Pourcentage maximum du projet total :	25 %

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	<input type="checkbox"/> sans objet
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	25 %
Uniquement l'actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> requis

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input type="checkbox"/> sans objet

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum	Sans objet
Délai prévu	Sans objet
Années maximum	Sans objet

STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

Prêt privé (1)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

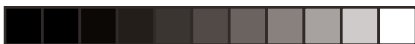
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Min	9 millions de dollars américains
Max	Sans objet
Cible	Sans objet

AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		Sans objet	
Max		Sans objet	
Pourcentage maximum du projet total		33 %	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (2)	
Devise	autorisée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	Rand de l'Afrique du Sud	Non lié	<input type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	5 années	Délai de grâce	0 à 5 années
Années maximum	15 années	Délai prévu	Pas défini
TAUX D'INTÉRÊT (3)		REMBOURSEMENT	
Fixe	Pas défini	Variable selon la trésorerie du projet	
Flottant	Taux du Libor/Euribor à 6 mois + marge		
Variable	Pas défini		
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/>	Sans objet	
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié	
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum		Levier financier maximum	
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input type="checkbox"/>	Sans objet	
Offre complémentaire	<input type="checkbox"/>	Sans objet	
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 1 % du montant non versé : Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt. Les autres frais incluent les frais d'évaluation et les pénalités pour retard de paiement.			



Prêt public – sans garantie souveraine

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs :	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Min	3,3 millions de dollars américains
Max	Sans objet
Cible	> à 100 millions de dollars américains

AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié



Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		3,3 millions de dollars américains requis	
Max		Limites d'exposition au risque :	
Pourcentage maximum du projet total		40 %	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (2)	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	Pas définies	Délai de grâce	0 à 5 années
Années maximum	15 années	Délai prévu	Pas défini
TAUX D'INTÉRÊT (3)		REMBOURSEMENT	
Fixe	Taux de swap + marge	Annuités constantes :	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiées
Flottant	Taux du Libor/Euribor à 6 mois + marge	Autres :	selon les conditions du projet
Variable	Coût du financement + marge		
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet		
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Levier financier maximum	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input type="checkbox"/> sans objet		
Offre complémentaire	<input type="checkbox"/> sans objet		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 0 à 1 % du montant non versé : Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt. Les autres frais incluent les frais d'évaluation et les pénalités pour retard de paiement.			

Prêt public – État souverain

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
Pays à faible revenu	S/O
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Min	30 millions de dollars américains
Max	Limites d'exposition au risque
Cible	Pas définie

AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 30 millions de dollars américains	
Max		Limites d'exposition au risque	
Pourcentage maximum du projet total		85 %	
MONNAIE (4)		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (2)	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	S/O	Délai de grâce :	0 à 5 années
Années maximum	20 années	Délai prévu :	Pas défini
TAUX D'INTÉRÊT (3)		REMBOURSEMENT	
Fixe	Taux de swap + 0,40 %	Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Flottant	Taux du Libor/Euribor à 6 mois + 0,40 %	Autres :	<input checked="" type="checkbox"/> autorisés
Variable	Coût du financement + 0,40 %		
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise		
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> sans objet		
Autre garantie	<input type="checkbox"/> sans objet		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	<input checked="" type="checkbox"/> Privilégié		
Levier financier maximum	<input checked="" type="checkbox"/> Privilégié		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input type="checkbox"/> sans objet		
Offre complémentaire	<input type="checkbox"/> sans objet		
FRAIS			
Aucun prélèvement de frais			



Crédit de développement (5)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entités privées	<input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>
Uniquement les pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
SECTEUR	
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
TAILLE DU PROJET	
Min	30 millions de dollars américains
Max	En fonction des attributions par pays selon AFD
Cible	Pas définie
AUTRES	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Secteur inclus dans le Document de stratégie par pays	<input checked="" type="checkbox"/> requis



Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 30 millions de dollars américains	
Max		Attributions par pays selon AFD	
Pourcentage maximum du projet total		95 %	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (2)	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input type="checkbox"/> S/O	Non lié	<input type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	50 années	Délai de grâce	10 années
Années maximum	50 années	Délai prévu	Pas défini
TAUX D'INTÉRÊT (3)		REMBOURSEMENT	
Fixe	0,75 % de frais de service seulement	20 versements de 0,5 % du capital	
Flottant	0,75 % de frais de service seulement	60 versements de 1,5 % du capital	
Variable	0,75 % de frais de service seulement	Semestriel	
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise		
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> sans objet		
Autre garantie	<input type="checkbox"/> sans objet		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Levier financier maximum	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur. Exemples : commission d'engagement : 0,5 % du montant non versé. Plus d'autres frais.			

Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (6)	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
De préférence les pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs :	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET		
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Pas définie

AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT	
Min	Sans objet
Max	Sans objet
Moyen	Sans objet

CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION (7)	
Subvention liée	<input checked="" type="checkbox"/>
Subvention non liée	<input checked="" type="checkbox"/>
Contribution requise	Pas définie

Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

PRÊTS NON SOUVERAINS		CRÉDIT DE DÉVELOPPEMENT + SOUVERAIN	
Pourcentage du total des prêts dans l'infrastructure	35 %		40 %
Activités par zone :			
Afrique du Nord	9 %		38 %
Afrique subsaharienne	91 %		62 %
ACTIVITÉS PAR SECTEUR :			
Électricité	19 %		18 %
Transports	11 %		52 %
Eau et assainissement	-		29 %
Pétrole et gaz	53 %		
Autres	17 %		1 %

Notes :

- (1) Les prêts du secteur privé sont offerts via le Département du secteur privé de la banque (OPSD).
Source : informations disponibles publiquement sur Internet.
- (2) Les biens et les services offerts doivent provenir de l'un des pays membres de la BAD.
- (3) Les marges sont établies en fonction de l'évaluation du risque du projet.
- (4) Inclut l'euro, le dollar des États-Unis et le Yen japonais. La livre sterling du Royaume-Uni est exclue.
- (5) Le crédit de développement est offert via le Fonds Africain de Développement (FAD).
- (6) Plus particulièrement : le FAD aide les pays à faible revenu, la BAD-MIC les pays à revenu intermédiaire, le NEPAD-IPPF appuie les projets régionaux et le Bilateral Trust Funds possède ses propres critères d'éligibilité spécifiques.
- (7) Les biens et les services offerts doivent provenir de l'un des pays membres du FAD ou de la BAD.



FACILITE D'INVESTISSEMENT DE COTONOU

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input checked="" type="checkbox"/>	
Prêt public	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT		SECTEUR	
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiées		
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)		TAILLE DU PROJET	
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>	Min	sans objet
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Max	sans objet
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	Cible	10 millions de dollars américains ou plus
TYPE DU PROJET		AUTRE	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Lancement d'appel d'offres public relatif au projet	
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé		
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL			
15 %			
Selon le stade de maturité de l'entreprise et des investissements			





Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	De préférence : 5 millions d'euros
Max	De préférence : 20 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	Investissement direct : 50 % requis; investissement dans le fonds : 25 % requis.

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	De préférence : 10 %
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 49 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> sans objet

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> Parfois
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> requise

DÉLAI DE DÉTENTION (2)

Années minimum	Sans objet	Délai prévu	4 à 5 années
Années maximum	Sans objet		

STRATÉGIE DE SORTIE (3)

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Exemple :	Prêts avec participation



Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Min De préférence : 10 millions d'euros	
Maxsans objet	
Cible	sans objet

AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 5 millions d'euros	
Max		Pas défini	
Pourcentage maximum du projet total		50 % requis	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	autorisée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 5 années	Délai de grâce	2-4
Années maximum	De préférence : 25 années	Délai prévu	sans objet
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Libor/Euribor (équivalent swap) +1 % -5 %	Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Variable	Libor/Euribor +1 % -5 %	Autre :	S/O
GARANTIE (4)			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié	
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet		
Levier financier maximum	Selon le projet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur.			

Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
	privilegié <input type="checkbox"/>
	Exclu <input type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	De préférence : 10 millions d'euros
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet

AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 5 millions d'euros	
Max		Pas défini	
Pourcentage maximum du projet total		50 % requis	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	autorisée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 5 années	Délai de grâce	2-4
Années maximum	De préférence : 25 années	Délai prévu	Sans objet
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Libor/Euribor (équivalent swap) +1 % -5 %	Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> Requis
Variable	Libor/Euribor +1 % -5 %	Autre :	sans objet
GARANTIE (4)			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié	
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet		
Levier financier maximum	Selon le projet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur.			



Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES PRÊTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE SEULEMENT (5)			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans les infrastructures			20 %
ACTIVITÉS PAR ZONE :		ACTIVITÉS PAR SECTEUR :	
Afrique du Nord (1)	-	Électricité, gaz, eau	90 %
Afrique subsaharienne	100 %	TIC, transports	10 %

Notes :

- (1) Les pays de l'Afrique du Nord sont couverts par le service de la FEMIP. Sont exclus les pays pour lesquels l'aide de l'UE a été suspendue.
- (2) La BEI peut prendre en compte les actions en « pension », par exemple, la détention d'actions provisoire d'une société dans le cadre d'un programme de privatisation ou de restructuration.
- (3) La BEI recherche un consensus en amont avec les co-investisseurs dans le cadre de la stratégie de sortie.
- (4) La garantie souveraine est privilégiée mais elle n'est pas requise lorsque la BEI consent des prêts par l'intermédiaire de Facilité d'Investissement de Cotonou.
- (5) Les informations concernent à la fois Facilité d'Investissement de Cotonou et la BEI.



DEG – SOCIÉTÉ ALLEMANDE D'INVESTISSEMENTS ET DE DÉVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État <input type="checkbox"/>	PPP (tout type) <input type="checkbox"/>
Administrations locales <input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input type="checkbox"/>	Entités privées <input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	
Afrique : tous les pays <input checked="" type="checkbox"/>	SECTEUR
Afrique du Nord <input type="checkbox"/>	Tous les secteurs <input checked="" type="checkbox"/>
	Exclu Pétrole et gaz
TYPE DU PROJET	
Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	TAILLE DU PROJET
National <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min Sans objet
Infranational <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max Sans objet
	Cible Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL	
Pas de règle générale	
AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet <input checked="" type="checkbox"/> privilégié	





Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	5 millions d'euros
Max	20 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	Sans objet

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	De préférence : 5 %
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 49 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum	2 années	Délai prévu	4 à 8 années
Années maximum	12 années		

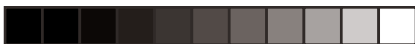
STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée





Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Exclu : Pétrole et gaz	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet
AUTRE			
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> privilégié			

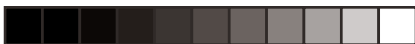




Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		10 millions d'euros	
Max		25 millions d'euros	
Pourcentage maximum du projet total		30 %	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> Uniquement l'euro	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input type="checkbox"/> S/O	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	4 années	Délai de grâce	1 à 3 années
Années maximum	15 années	Délai prévu	8 à 12 années
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Taux d'intérêt du marché	Pas défini	
Variable	Taux d'intérêt du marché		
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet		
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> Pas défini		
Autre garantie	<input type="checkbox"/> Pas définie		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet		
Levier financier maximum	Selon le projet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur.			





Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL			
Pourcentage du total des prêts dans l'infrastructure (dans le monde entier)			12 %
Pourcentage du total des prêts dans l'infrastructure (Afrique)			79 %
Pourcentage du total des investissements en actions dans l'infrastructure (dans le monde entier)			5,4 %
Pourcentage du total des investissements en actions dans l'infrastructure (dans le monde entier)			29,7 %
INVESTISSEMENTS EN ACTIONS PAR SECTEUR		PRÊTS PAR SECTEUR	
Électricité	64 %	Électricité	31 %
TIC	19 %	TIC	41 %
Transports	17 %	Transports	16 %
		Eau et assainissement	12 %

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE	
Min	Pas définie
Max	Pas définie
Moyenne	Pas définie



DGCS – DIRECTION GENERALE DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT (ITALIE)

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>
	Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input type="checkbox"/>

Crédit de développement

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT

État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (non géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)

Afrique du Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée

SECTEUR

Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés
Transports	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés
Énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée
Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	<input type="checkbox"/>	sans objet
Max	<input type="checkbox"/>	sans objet
Cible		sans objet

AUTRE

Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/>	requis
--	-------------------------------------	--------



Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 5 à 10 millions d'euros	
Max		<input type="checkbox"/> Sans objet	
Pourcentage maximum du projet total		Aucun	
MONNAIE (2)		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT (3)	
Devise <input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	Lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	Sans objet	Délai de grâce	10 à 15 années
Années maximum	De préférence : 30 années	Délai prévu	30 années
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	De faveur ou aucun taux d'intérêt	Constant :	<input checked="" type="checkbox"/>
Privilégié			
Variable	De faveur ou aucun taux d'intérêt	Autre :	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet		
Recours au commanditaire	Pas défini		
Autre garantie	Pas définie		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Pas défini		
Levier financier maximum	Pas défini		
FRAIS			
Pas définis			



Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>		
Administrations locales	<input type="checkbox"/>		
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>		
		PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
		PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
		Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/> autorisés

SECTEUR	
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/> autorisés
Eau et assainissement	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés
Transports	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés

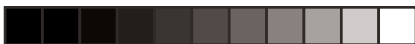
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input type="checkbox"/> sans objet	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet

AUTRE	
-------	--

Modalités et conditions

ENGAGEMENT	
Min	Sans objet
Max	De préférence : 10 millions d'euros
Moyen	Selon le type de projet

CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION	
Liée	<input checked="" type="checkbox"/> requise
Non liée	<input type="checkbox"/> sans objet
Produit ponctuel	<input type="checkbox"/> sans objet
Contribution requise (2)	<input type="checkbox"/> sans objet



Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES CRÉDITS DE DÉVELOPPEMENT (4)			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure			90 %
ACTIVITÉS PAR ZONE		ACTIVITÉS PAR SECTEUR	
Afrique du Nord (1)	60 %	Énergie (hors pétrole)	40 %
Afrique subsaharienne	40 %	Eau et assainissement	40 %
		Autres	20 %

Notes :

- (1) Les pays privilégiés sont retenus selon des critères politiques et humanitaires.
- (2) Les crédits sont consentis en euros. Il est possible qu'une fraction du crédit soit consentie en monnaie locale. Le pourcentage se situe entre 10 et 30 %, selon le projet.
- (3) Principalement des produits liés.
- (4) Le pourcentage s'applique à la fois au total des crédits et au total des crédits en Afrique seulement.





EAIF – FONDS DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'AFRIQUE ÉMERGENTE

PRODUITS:	Investissement en actions	<input type="checkbox"/>	Prêt privé	<input checked="" type="checkbox"/>
	Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>
			Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR	
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
De préférence : TIC (téléphonie mobile)	<input checked="" type="checkbox"/>
Exclu : Pétrole et gaz en amont	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
TAILLE DU PROJET	
Min	50 millions de dollars américains
Max	Sans objet
Cible	100 millions de dollars américains
AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié



Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		10 millions de dollars américains	
Max		30 millions de dollars américains	
Pourcentage maximum du projet total		sans objet	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input type="checkbox"/> sans objet	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 10 années	Délai de grâce	2
Années maximum	De préférence : 15 années	Délai prévu	sans objet
TAUX D'INTÉRÊT (1)		REMBOURSEMENT	
Fixe	Sans objet	Variable selon la trésorerie	
Variable	Libor/Euribor +3 % -6 %		
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> equise		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum		Selon le projet	
Levier financier maximum		2,3	
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur.			



Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES PRÊTS EN AFRIQUE SEULEMENT			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure			100 %
ACTIVITÉS PAR ZONE		ACTIVITÉS PAR SECTEUR	
Afrique subsaharienne	100 %	Électricité	22 %
		TIC	29 %
		Transports	9 %
		Autres	40 %

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE	
Min	Pas définie
Max	Pas définie
Moyenne	Pas définie

Notes :

(1) En général, les taux d'intérêts fixes ne sont pas proposés.





EADB – BANQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE DE L'EST (1)

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État <input type="checkbox"/>	PPP (tout type) <input type="checkbox"/>
Administrations locales <input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input type="checkbox"/>	Entités privées <input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	
Afrique : tous les pays <input type="checkbox"/>	SECTEUR
Afrique de l'Est <input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs <input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET	
Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/> privilégié	TAILLE DU PROJET
National <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min Sans objet
Infranational <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max Sans objet
	Cible Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL	
Pas défini	
AUTRE	





Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT			
Min	Sans objet		
Max	Sans objet		
Pourcentage maximum du projet total	Sans objet		
ACTIONNARIAT			
Pourcentage minimum d'actions ordinaires	Sans objet		
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 25 %		
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis		
Ne pas être l'actionnaire le plus important	Sans objet		
DROITS			
Droits de vote	Sans objet		
Représentation au Conseil d'administration	Sans objet		
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	Sans objet		
DÉLAI DE DÉTENTION			
Années minimum	Sans objet	Délai prévu	Sans objet
Années maximum	Sans objet		
STRATÉGIE DE SORTIE			
Offre publique de vente	Sans objet		
Vente privée	Sans objet		
Rachat des actions par la société	Sans objet		
Détention des actions jusqu'à leur rachat	Sans objet		
PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>
Afrique de l'Est	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET		
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet

AUTRE

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min	Sans objet		
Max	Sans objet		
Pourcentage maximum du projet total	50 %		
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	5 années	Délai de grâce	0 à 2 années
Années maximum	12 années	Délai prévu	Sans objet
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Taux d'intérêt du marché	Sans objet	
Variable	Taux d'intérêt du marché		
GARANTIE			
Garantie souveraine	sans objet		
Recours au commanditaire	sans objet		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> requise		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet		
Levier financier maximum	Sans objet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur.			

Notes :

(1) Source : informations disponibles publiquement seulement.



BEI – BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input checked="" type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	Privilégiées		
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Exclu	aucun
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>		
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	10 millions de dollars américains ou plus
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
15 %		Lancement d'appel d'offres public relatif au projet	
Selon le stade de maturité de l'entreprise et des investissements <input checked="" type="checkbox"/> privilégié			





Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	De préférence : 5 millions d'euros
Max	De préférence : 20 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	Investissement direct : 50 % requis; investissement dans le fonds : 25 % requis.

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	De préférence : 10 %
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 49 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input type="checkbox"/> sans objet

DROITS

Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> Parfois
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> requise

DÉLAI DE DÉTENTION (2)

Années minimum	Pas définies	Délai prévu	4 à 5 années
Années maximum	Pas définies		

STRATÉGIE DE SORTIE (3)

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Exemple :	Prêts avec participation



Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Privilégié	<input type="checkbox"/>
Exclu	<input type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	De préférence : 10 millions d'euros
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Maxsans	objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet

AUTRE
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure en PPP <input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 5 millions d'euros	
Max		Sans objet	
Pourcentage maximum du projet total :		50 % requis	
MONNAIE (4)		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	autorisée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	Aucune	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 5 années	Délai de grâce	2-4
Années maximum	De préférence : 25 années	Délai prévu	Sans objet
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Libor/Euribor (équivalent swap) +1 % -5 %	Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> Requis
Variable	Libor/Euribor +1 % -5 %	Autre :	sans objet
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise		
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet		
Levier financier maximum	Selon le projet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur.			

Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Privilegié	<input type="checkbox"/>
Exclu	<input type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Min	De préférence : 10 millions d'euros
Max	Sans objet
Cible	Sans objet

AUTRE
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> privilégié

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 5 millions d'euros	
Max		Pas défini	
Pourcentage maximum du projet total		50 % requis	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	autorisée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale (4)	Aucune	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 5 années	Délai de grâce	2-4
Années maximum	De préférence : 25 années	Délai prévu	Pas défini
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Libor/Euribor (équivalent swap) +1 % -5 %	Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> Requis
Variable	Libor/Euribor +1 % -5 %	Autre :	sans objet
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise		
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet		
Levier financier maximum	Selon le projet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur.			



Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES PRÊTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE SEULEMENT			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure			20 %
ACTIVITÉS PAR ZONE		ACTIVITÉS PAR SECTEUR	
Afrique du Nord (1)	-	Électricité, gaz, eau	90 %
Afrique subsaharienne	100 %	TIC, transports	10 %

Notes :

- (1) Les pays de l'Afrique du Nord sont couverts par le service de la FEMIP. Sont exclus les pays pour lesquels l'aide de l'UE a été suspendue.
- (2) La BEI peut prendre en compte les actions en « pension », par exemple, la détention d'actions provisoire d'une société dans le cadre d'un programme de privatisation ou de restructuration.
- (3) La BEI recherche un consensus en amont avec les co-investisseurs dans le cadre de la stratégie de sortie.
- (4) Financement en monnaie locale par l'intermédiaire de Facilité d'Investissement de Cotonou.
- (5) Les informations concernent à la fois Facilité d'Investissement de Cotonou et la BEI.





FMO – SOCIETE NEERLANDAISE POUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)	
État <input type="checkbox"/>	PPP (tout type) <input type="checkbox"/>
Administrations locales <input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input type="checkbox"/>	Entités privées <input checked="" type="checkbox"/>
Privilégié <input type="checkbox"/>	Privé <input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	SECTEUR
Afrique : tous les pays <input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs <input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET
Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min Sans objet
National <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max Sans objet
Infranational <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL	AUTRE
Pas défini	

Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT			
Min	Pas défini		
Max	7,75 millions d'euros requis		
Pourcentage maximum du projet total	Sans objet		
ACTIONNARIAT			
Pourcentage minimum d'actions ordinaires	Sans objet		
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	Sans objet		
Uniquement l'actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis		
DROITS			
Droits de vote	Sans objet		
Représentation au Conseil d'administration	Sans objet		
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	Sans objet		
DÉLAI DE DÉTENTION			
Années minimum	Pas définies	Délai prévu	Sans objet
Années maximum	Pas définies		
STRATÉGIE DE SORTIE			
Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé		
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		



Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)	
État	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
Privilégié	Privé
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (2)	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>
National	<input checked="" type="checkbox"/>
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>
Min	3 à 5 millions d'euros
Max	> à 100 millions
Cible	Sans objet
AUTRES	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> privilégié	
En conformité avec le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté	
Bonne gouvernance d'entreprise	
Doit être conforme aux critères de l'ODA	



Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min	1 à 2 millions d'euros		
Max	15 à 20 millions d'euros		
Pourcentage maximum du projet total	Selon le projet		
MONNAIE (3)		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Autre monnaie	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 3 années	Délai de grâce	Sans objet
Années maximum	De préférence : 15 années	Délai prévu	Sans objet
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Selon le taux d'intérêt du marché	Variable selon la trésorerie	
Variable	Selon le taux d'intérêt du marché		
GARANTIE (1)			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
ENGAGEMENTS FINANCIERS (4)			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Pas défini		
Levier financier maximum	Pas défini		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur.			

Notes :

- (1) Les projets privilégiés sont dans les secteurs privés. Cependant, les projets en PPP sont également éligibles s'ils sont conformes aux critères spécifiques.
- (2) Les pays éligibles doivent être des pays du CAD-1 de l'OCDE.
- (3) Plus particulièrement, le dollar des États-Unis et l'euro sont les devises privilégiées.
- (4) Appliqué selon les conditions existantes du marché.



GLOBELEQ

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	Électricité - production	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input type="checkbox"/>	Électricité – transport / distribution	<input checked="" type="checkbox"/>
Pays à faible revenu	privilégiés	Exclus : tous les autres secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input type="checkbox"/> sans objet	Min	70 millions de dollars américains
National	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Max	300 millions de dollars américains
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	1 à 200 millions de dollars américains
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
15 % - 20 %			



Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT			
Min		20 millions de dollars américains requis	
Max		100 millions de dollars américains requis	
Pourcentage maximum du projet total		100 %	
ACTIONNARIAT			
Pourcentage minimum d'actions ordinaires		De préférence : 51 %	
Pourcentage maximum d'actions ordinaires		De préférence : 100 %	
Position contrôlée		<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	
DROITS			
Droits de vote		<input checked="" type="checkbox"/> requis	
Représentation au Conseil d'administration		<input checked="" type="checkbox"/> requise	
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat		<input checked="" type="checkbox"/> equise	
DÉLAI DE DÉTENTION (1)			
Années minimum	Pas définies	Délai prévu	Pas défini
Années maximum	Pas définies	Investisseur à long terme	<input checked="" type="checkbox"/>
STRATÉGIE DE SORTIE (1)			
Offre publique de vente		sans objet	
Vente privée		sans objet	
Rachat des actions par la société		sans objet	
Détention des actions jusqu'à leur rachat		sans objet	
PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES			
Offre ponctuelle		<input type="checkbox"/> sans objet	
Offre complémentaire		<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	



Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES INVESTISSEMENTS ET DES PRÊTS			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure			100 %
ACTIVITÉS PAR ZONE		ACTIVITÉS PAR SECTEUR	
Afrique du Nord	Pas définies	Électricité	100 %
Afrique subsaharienne	Pas définies		

Notes :

(1) Globeleq est une société investisseuse à long terme. Aucun délai de détention ou stratégie de sortie minimum ou maximum à définir.





GPOBA – PARTENARIAT MONDIAL POUR L'AIDE BASEE SUR LES RESULTATS

PRODUITS:	Investissement en actions	<input type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES			
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
Pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés	
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
SECTEUR			
Électricité, TIC, transports, eau	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
Distribution d'électricité, TIC	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiées	
téléphonie mobile, télécommunications			
Distribution d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
Pétrole et gaz en amont	<input checked="" type="checkbox"/>	exclus	
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/>	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	Cible	sans objet
AUTRE			
Les projets présentés dans le cadre d'une assistance technique avec une forte probabilité de fonds de subvention.		<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés





Modalités et conditions

ENGAGEMENT

Min	Aucun minimum
Max	7 millions de dollars américains
Moyen	Pas défini

CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION

Liée	<input type="checkbox"/>	
Non liée	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée
Produit ponctuel	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié





IFC – SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE (1)

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input checked="" type="checkbox"/>
	Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>
			Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
État membre de l'IFC requis	<input checked="" type="checkbox"/>		
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min privilégié	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
Sans objet			
Selon le secteur et le projet			





Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT

Min	De préférence : 1 million de dollars américains
Max	Pas défini
Pourcentage maximum du projet total	50 % du projet : 25 % si investissement dans la société

ACTIONNARIAT

Pourcentage minimum d'actions ordinaires	Pas défini
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 20 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié

DROITS

Droits de vote	<input type="checkbox"/> sans objet
Représentation au Conseil d'administration	<input type="checkbox"/> sans objet
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input type="checkbox"/> sans objet

DÉLAI DE DÉTENTION

Années minimum	Pas définies	Délai prévu	sans objet
Années maximum	Pas définies		

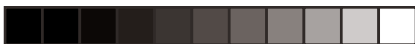
STRATÉGIE DE SORTIE

Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée

PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES

Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée





Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input type="checkbox"/>
État membre de l'IFC	<input checked="" type="checkbox"/>		
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet
AUTRE			

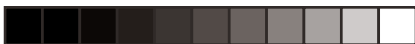




Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		Sans objet	
Max		sans objet	
Pourcentage maximum du projet total		Sans objet	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	privilégiée	Lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Monnaie locale	autorisée	Non lié	<input type="checkbox"/>
DURÉE (2)			
Années minimum	De préférence : 7 années	Délai de grâce	sans objet
Années maximum	De préférence : 12 années	Délai prévu	12
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Selon les conditions du marché	Variable selon la trésorerie	
Variable	Selon les conditions du marché		
GARANTIE (3)			
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/>	sans objet	
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié	
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Selon le projet		
Levier financier maximum	Selon le projet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
FRAIS			
Selon les conditions du marché.			





Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES INVESTISSEMENTS EN ACTIONS ET PRÊTS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE (2)

Prêts	73 %
Investissements en actions	18 %
Autre	9 %
Portefeuille engagé total	100 %

ACTIVITÉS PAR ZONE

Afrique du Nord et Moyen-Orient	5 %
Afrique subsaharienne	7 %
Reste du monde	88

ACTIVITÉS PAR SECTEUR

Électricité	%
-------------	---

Notes :

- (1) Source : information publique disponible.
- (2) La durée de certains prêts senior peut également être étendue jusqu'à 20 années.
- (3) Source : rapport annuel du 30 juin 2005. Il se rapporte au portefeuille d'IFC de tout secteur, pas seulement le secteur infrastructurel.





IFC FONDS MUNICIPAL

PRODUITS:	Investissement en actions	<input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input type="checkbox"/>	

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
Administrations locales :	privilégiées		
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input type="checkbox"/>
État Membre de WB requis	<input checked="" type="checkbox"/>	Électricité, transports, eau	<input checked="" type="checkbox"/>
		Distribution de pétrole et gaz seulement	<input checked="" type="checkbox"/>
		TIC exclue	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DE PROJET (2)		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input type="checkbox"/> sans objet	Min requis	5 millions de dollars américains
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min privilégié	10 millions de dollars américains
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Max	sans objet
		Cible	sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL		AUTRE	
Sans objet		Lancement d'appel d'offres public relatif au projet	
Selon le secteur et le projet		<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	





Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT			
Min	5 millions de dollars américains requis		
Max	Sans objet		
Pourcentage maximum du projet total	50 % du projet : 25 % si investissement dans la société		
ACTIONNARIAT			
Pourcentage minimum d'actions ordinaires	sans objet		
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	sans objet		
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis		
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
DROITS			
Droits de vote	<input type="checkbox"/> sans objet		
Représentation au Conseil d'administration	<input type="checkbox"/> sans objet		
Protection contre la modification du contrôle et de l'actionnariat	<input type="checkbox"/> sans objet		
DÉLAI DE DÉTENTION			
Années minimum	Pas définies	Délai prévu	Pas défini
Années maximum	Pas définies		
STRATÉGIE DE SORTIE			
Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé		
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		



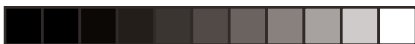
Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)			
État	<input type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input type="checkbox"/>
État Membre de WB	<input checked="" type="checkbox"/>	Électricité, transports, eau	<input checked="" type="checkbox"/>
		Distribution de pétrole et gaz seulement	<input checked="" type="checkbox"/>
		Exclue : TIC	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DE PROJET (2)		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min requis	5 millions d'euros
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min privilégié	10 millions d'euros
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié	Max	sans objet
	I	Cible	sans objet
AUTRE			
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> privilégié			

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 5 millions de dollars américains	
Max		Pas défini	
Pourcentage maximum du projet total		50 % du projet : 25 % si investissement dans la société	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	autorisée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	privilégiée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	sans objet	Délai de grâce	sans objet
Années maximum	sans objet	Délai prévu	sans objet
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Selon les conditions du marché	Variable selon la trésorerie	
Variable	Selon les conditions du marché		
GARANTIE (3)			
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/>	sans objet	
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/>	sans objet	
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum		Selon le projet	
Levier financier maximum	Selon le projet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée	
FRAIS			
Selon les conditions du marché.			



Notes :

- (1) Sont éligibles les organismes publics. Dans le cas de PPP, le Fonds Municipal peut financer la contribution des administrations locales au PPP.
- (2) Les projets nationaux ne sont éligibles que pour des sociétés publiques autonomes à la recherche d'un financement sans garantie souveraine.
- (3) Un éventuel dispositif de garantie défini selon le projet spécifique et les risques liés aux collectivités locales. Dans le cas de services publics locaux, la garantie de la Municipalité qui les détient peut, par exemple, être requise, mais non celle de l'État puisque le but de l'institution est de permettre le financement sans l'aide d'une telle garantie d'État.





JBIC – BANQUE JAPONAISE POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE

PRODUITS:	Investissement en actions <input type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input checked="" type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
État	Privilegié		
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>	De préférence : Électricité	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input type="checkbox"/>	De préférence : Transports	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet
AUTRE			
Les pays classés avec un bon niveau de solvabilité et de gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> privilégiés			



Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min	Des conditions privilégiées sont appliquées pour chaque catégorie de revenus.		
Max	idem		
Pourcentage maximum du projet total	idem		
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Yen japonais	autorisé	Lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre Monnaie	Aucune	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 15 années	Délai de grâce	5 -10
Années maximum	De préférence : 40 années	Délai prévu	sans objet
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	0,01 % - 2,3 %	sans objet	
Variable	sans objet		
GARANTIE (1)			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise		
Recours au commanditaire	sans objet		
Autre garantie	sans objet		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	sans objet		
Levier financier maximum	sans objet		
FRAIS			
Se situant entre les conditions existantes du marché et des conditions privilégiées.			

Prêt privé (2)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	SECTEUR
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique du Nord	<input type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input type="checkbox"/>
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
De préférence : Électricité	<input checked="" type="checkbox"/>
De préférence : Transports	<input checked="" type="checkbox"/>

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET		
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet

AUTRE
Les pays classés avec un bon niveau de solvabilité et de gouvernance <input checked="" type="checkbox"/> privilégiés

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min	Des conditions privilégiées sont appliquées pour chaque catégorie de revenus.		
Max	idem		
Pourcentage maximum du projet total	idem		
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Yen japonais	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre monnaie	Aucune	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 15 années	Délai de grâce	5 -10
Années maximum	De préférence : 40 années	Délai prévu	Pas défini
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	0,01 % - 2,3 %	sans objet	
Variable	sans objet		
GARANTIE (1)			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise		
Recours au commanditaire	Sans objet		
Autre garantie	Sans objet		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet		
Levier financier maximum	Sans objet		
FRAIS			
Se situant entre les conditions existantes du marché et des conditions privilégiées.			

Notes :

Les prêts privés consentis sans garantie souveraine sont disponibles auprès de la BAD, sous l'égide de l'Initiative pour le soutien au secteur privé africain (EPSA).



JICA – AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

PRODUITS:	Investissement en actions	<input type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input type="checkbox"/>	Subvention	<input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input checked="" type="checkbox"/>	

Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT (1)

État	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisées	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
			Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (2)

Afrique : tous les pays	<input type="checkbox"/>	sans objet
Pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés

SECTEUR

Électricité : production, transport	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisée
TIC : télécommunications; eau : approvisionnement en volume	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisées
Transports	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés
Pétrole et gaz, TIC téléphonie mobile et Internet, distribution de l'énergie, distribution d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	exclus

TYPE DU PROJET

Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié
National	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégié
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisé

TAILLE DU PROJET

Min	sans objet
Max	sans objet
Cible	sans objet





Modalités et conditions

ENGAGEMENT	
Min	Sans objet
Max	Sans objet
Moyen	Sans objet

CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION	
Liée	<input checked="" type="checkbox"/>
Non liée	<input type="checkbox"/>
Produit ponctuel	<input checked="" type="checkbox"/> uniquement
Contribution requise	<input type="checkbox"/>

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE (3)	
Min	Sans objet
Max	Sans objet
Moyenne	6 mois

Notes :

- (1) Les autorités locales peuvent faire la demande par l'intermédiaire d'entités du gouvernement central.
- (2) Seuls les pays affichant un PIB par habitant inférieur à 1 575 dollars des États-Unis sont éligibles à bénéficier de subventions.
- (3) Les demandes de subvention sont à déposer au mois de septembre et, en général, les projets sélectionnés reçoivent les subventions au mois d'avril.





KFW – BANQUE ALLEMANDE DE DEVELOPPEMENT

PRODUITS:	Investissement en actions <input type="checkbox"/>	Prêt privé <input type="checkbox"/>
Prêt public <input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement <input checked="" type="checkbox"/>	Subvention <input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input checked="" type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Prêt public

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (non géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique du Nord	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	Privilégié	<input type="checkbox"/>
Exclu : République du Zimbabwe	<input checked="" type="checkbox"/>	Exclu	<input type="checkbox"/>
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Pas définie
AUTRE			
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> requis			



Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 10 millions d'euros	
Max		De préférence : 100 millions d'euros	
Pourcentage maximum du projet total :		Aucun	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	sans objet	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre monnaie locale	Rand de l'Afrique du Sud		
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 5 années	Délai de grâce	2-4
Années maximum	De préférence : 15 années	Délai prévu	10-12
TAUX D'INTÉRÊT		REMBOURSEMENT	
Fixe	Conforme aux conditions du marché en vigueur.	Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> Privilégié
Variable	Conforme aux conditions du marché en vigueur.	Autre :	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet		
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	1:3 requis		
Levier financier maximum	1:5 requis		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	<input type="checkbox"/> sans objet		
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
FRAIS			
Aux conditions du marché en vigueur.			

Crédit de développement

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>		PPP (non géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>		PPP (géré comme une entreprise privée) <input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>		Entités privées <input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (1)	
Afrique du Nord	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés

SECTEUR	
Électricité : production et transport	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Transports : routes, voies ferrées, ports	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiés
Eau	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Électricité : distribution	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
TIC : télécommunications, Internet	<input checked="" type="checkbox"/> autorisées

TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet

AUTRE
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> requis

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		De préférence : 3 millions d'euros	
Max		De préférence : 40 millions d'euros	
Pourcentage maximum du projet total		Aucun	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	De préférence : 8 années	Délai de grâce	3-10
Années maximum	De préférence : 40 années	Délai prévu	Pas défini
TAUX D'INTÉRÊT (2)		REMBOURSEMENT	
Fixe	De faveur	Constant : <input checked="" type="checkbox"/>	
Privilégié		Autre : <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	
Variable	De faveur		
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input checked="" type="checkbox"/> requise		
Recours au commanditaire	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet		
Levier financier maximum	Sans objet		
FRAIS			
Inférieurs aux conditions du marché en vigueur.			

Subvention

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>		PPP (tout type) <input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input checked="" type="checkbox"/>		PPP (géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input checked="" type="checkbox"/>		Entités privées <input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES			
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
Pays à faible revenu	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiés	
Afrique subsaharienne	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
SECTEUR			
Électricité, TIC, transports, eau	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
Électricité : distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
TIC : téléphonie mobile, télécommunications	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiées	
Distribution d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>	privilégiée	
Pétrole et gaz en amont	<input checked="" type="checkbox"/>	exclus	
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet
AUTRE			
Les projets présentés dans le cadre d'une assistance technique avec une forte probabilité de fonds de subvention. <input checked="" type="checkbox"/> privilégiés			

Modalités et conditions

ENGAGEMENT	
Min	De préférence : 3 millions d'euros
Max	De préférence : 20 millions d'euros
Moyen	De préférence : 8 millions d'euros
CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION	
Liée	<input type="checkbox"/>
Non liée	<input checked="" type="checkbox"/> requise
Produit ponctuel	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Contribution requise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée



Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES PRÊTS ET SUBVENTIONS EN AFRIQUE			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure			65 %
ACTIVITÉS PAR ZONE		ACTIVITÉS PAR SECTEUR	
Afrique du Nord	45 %	Électricité	30 %
Afrique subsaharienne	55 %	Transports	25 %
		TIC	5 %
		Eau et assainissement	35 %
		Autres	5 %

Notes :

- (1) Seuls les États partenaires (et les Organisations régionales) de la coopération bilatérale allemande sont éligibles : les infrastructures doivent être un champ de coopération convenu.
- (2) Selon le produit, le taux d'intérêt varie entre celui de l'ADI à celui proche des conditions de marché.





KFAED – FONDS KOWEÏTIEN POUR LE DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ARABE

PRODUITS:	Investissement en actions	<input type="checkbox"/>	Prêt privé	<input type="checkbox"/>	
Prêt public	<input type="checkbox"/>	Crédit de développement	<input checked="" type="checkbox"/>	Subvention	<input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public	<input checked="" type="checkbox"/>	Privé	<input type="checkbox"/>	

Crédit de développement

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES		SECTEUR	
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>
TYPE DE PROJET (1)		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	6 millions de dollars américains
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	sans objet
AUTRE			
Projet prioritaire pour l'État	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé		



Modalités et conditions

ENGAGEMENT (2)			
Min	De préférence : 3 millions de dollars des États-Unis		
Max	10 à 15 millions de dollars des États-Unis – Uniquement les pays du SSA		
Pourcentage maximum du projet total	De préférence : 50 %		
MONNAIE			
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée		
Dinar koweïtien	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié		
Autre monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée si convertible en dinar koweïtien		
CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT			
Lié	<input type="checkbox"/>		
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>		
DURÉE (3)			
Années minimum	Requis : 15	Délai de grâce	2-5
Années maximum	Requis : 20	Délai prévu	15-20
TAUX D'INTÉRÊT			
Fixe	De 1 %-1,5 % à 4 %-5 %	Constant	
Variable	sans objet	Semestriel	
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet		
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> sans objet		
Autre garantie	<input type="checkbox"/> sans objet		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet		
Levier financier maximum	Sans objet		
FRAIS			
Les frais d'administration sont inclus dans la marge sur les taux d'intérêt (0,5 %).			

Notes :

- (1) Les projets transfrontaliers doivent être financés par les deux États.
- (2) Aucun montant maximum n'est requis pour les pays de l'Afrique du Nord.
- (3) Le délai de grâce est, en général, la durée d'exécution prolongée d'une année, avec un total maximum de 5 années.



PROPARCO – SOCIETE DE PROMOTION ET DE PARTICIPATION POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE

PRODUITS:	Investissement en actions <input checked="" type="checkbox"/>	Prêt privé <input checked="" type="checkbox"/>
Prêt public <input type="checkbox"/>	Crédit de développement <input type="checkbox"/>	Subvention <input type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Investissement en actions

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État <input type="checkbox"/>	PPP (tout type) <input type="checkbox"/>
Administrations locales <input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input type="checkbox"/>	Entités privées <input checked="" type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	
Afrique : tous les pays <input checked="" type="checkbox"/>	
Afrique du Nord <input type="checkbox"/>	
SECTEUR	
Tous les secteurs <input checked="" type="checkbox"/>	
Pas privilégiés	Pétrole et gaz
TYPE DU PROJET	
Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	
National <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	
Infranational <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	
TAILLE DU PROJET	
Min	5 millions d'euros
Max	100 millions d'euros (investissement en actions)
Cible	Sans objet
RENDEMENT ESCOMPTÉ DU CAPITAL (1)	
10 % - 20 %	
AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet	
Réputation de l'investisseur	





Modalités et conditions

TAILLE DE L'INVESTISSEMENT	
Min	Requis : 0,5 million d'euros ; de préférence : 3 millions d'euros
Max	Requis : 10 millions d'euros ; de préférence : 6 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	Aucun
ACTIONNARIAT	
Pourcentage minimum d'actions ordinaires	De préférence : 5 %
Pourcentage maximum d'actions ordinaires	De préférence : 20 %
Actionnariat minoritaire	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Ne pas être l'actionnaire le plus important	<input checked="" type="checkbox"/> requis
DROITS	
Droits de vote	<input checked="" type="checkbox"/> requis
Représentation au Conseil d'administration	<input checked="" type="checkbox"/> Parfois
Modification du contrôle et de l'actionnariat	<input checked="" type="checkbox"/> requise
DÉLAI DE DÉTENTION	
Années minimum	De préférence : 5 années Délai prévu 4 à 7 années
Années maximum	De préférence : 7 années
STRATÉGIE DE SORTIE	
Offre publique de vente	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Vente privée	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée
Rachat des actions par la société	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
Détention des actions jusqu'à leur rachat	<input checked="" type="checkbox"/> peu probable
PRODUITS DE QUASI FONDS PROPRES	
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée



Prêt privé

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input checked="" type="checkbox"/>
Entités privées	<input checked="" type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	SECTEUR
Afrique : tous les pays	Tous les secteurs
privilégiés	
Afrique du Nord	

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET
Transfrontalier	Min 5 millions d'euros
National	Max 100 millions d'euros (investissement en actions)
Infranational	Cible Sans objet

AUTRE
Projet prioritaire pour l'État

Modalités et conditions

ENGAGEMENT	
Min	Requis : 7 millions d'euros ; de préférence : 10 millions d'euros
Max	Requis : 50 millions d'euros ; de préférence : 20 millions d'euros
Pourcentage maximum du projet total	Aucun
MONNAIE	
Devise	autorisée
Euro	privilegiée
Autre monnaie locale	autorisée si convertible/swap
CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Lié	<input type="checkbox"/>
Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE	
Années minimum	De préférence : 5 années
Années maximum	De préférence : 15 années
Délai de grâce	2-4
Délai prévu	10-12
TAUX D'INTÉRÊT	
Fixe	Libor/Euribor (équivalent swap) +1 % -5 %
Variable	Libor/Euribor +1 % -5 %
REMBOURSEMENT	
Constant :	<input checked="" type="checkbox"/> privilégié
Autre :	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé
GARANTIE	
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet
Recours au commanditaire	<input type="checkbox"/> sans objet
Autre garantie	<input checked="" type="checkbox"/> requise
ENGAGEMENTS FINANCIERS	
Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet
Levier financier maximum	Sans objet
Dettes subordonnées	
Offre ponctuelle	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Offre complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée
Exemples :	Prêts convertibles, prêts avec warrants, prêts avec participation aux bénéfices
FRAIS	
Aux conditions du marché en vigueur. Exemple : Frais d'ouverture du dossier : 1 % du prêt total. Commission d'engagement : de 0,5 à 1 % du montant non versé :	



Autres informations

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE

TOTAL DES INVESTISSEMENTS ET DES PRÊTS DANS LE MONDE ENTIER			
Pourcentage du total des investissements et des prêts dans l'infrastructure			35 %
ACTIVITÉS PAR ZONE		ACTIVITÉS PAR SECTEUR	
Afrique du Nord	25 %	Électricité	40 %
Afrique subsaharienne	25 %	Pétrole et gaz	5 %
Reste du monde	50 %	TIC	40 %
		Transports	10 %
		Eau et assainissement	5 %

PROCESSUS DE DEMANDE

DURÉE	
Min	3 mois
Max	1 année
Moyenne	6 mois

Notes :

(1) Un rendement de 10 % environ peut être accepté pour un projet ayant un fort impact socio-économique. Il est, en général, associé à une stratégie de sortie claire et simple.





BIRD ET ADI – BANQUE MONDIALE (1)

PRODUITS:	Investissement en actions <input type="checkbox"/>	Prêt privé <input type="checkbox"/>
Prêt public <input checked="" type="checkbox"/>	Crédit de développement <input checked="" type="checkbox"/>	Subvention <input checked="" type="checkbox"/>
SECTEUR CIBLE:	Public <input checked="" type="checkbox"/>	Privé <input checked="" type="checkbox"/>

Prêt public (2)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État <input checked="" type="checkbox"/>	PPP (non géré comme une entreprise privée) <input type="checkbox"/>
Administrations locales <input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée) <input type="checkbox"/>
Entreprises publiques <input type="checkbox"/>	Entités privées <input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (3)	
Tous les pays d'Afrique <input checked="" type="checkbox"/>	
SECTEUR	
Tous les secteurs <input checked="" type="checkbox"/>	
TYPE DU PROJET	
Transfrontalier <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min sans objet
National <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max sans objet
Infranational <input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible sans objet
AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure <input checked="" type="checkbox"/> requis	



Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		Sans objet	
Max		Sans objet	
Pourcentage maximum du projet total :		Sans objet	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
DURÉE			
Années minimum	Pas définies	Délai de grâce	3-5
Années maximum	25 années	Délai prévu	Pas défini
TAUX D'INTÉRÊT (4)		REMBOURSEMENT (5)	
Fixe	Taux du Libor à 6 mois + spread fixe	Variable	<input checked="" type="checkbox"/>
Variable	6 mois + spread variable		
GARANTIE			
Garantie souveraine	Sans objet		
Recours au commanditaire	Sans objet		
Autre garantie	Sans objet		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet		
Levier financier maximum	Sans objet		
DETTES SUBORDONNÉES			
Offre ponctuelle	Sans objet		
Offre complémentaire	Sans objet		
FRAIS			
Frais d'ouverture du dossier : 1 % du montant du prêt ; frais d'engagement : 0,75 % du montant non versé.			

Crédit de développement (2)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT	
État	<input checked="" type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>
PPP (non géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entités privées	<input type="checkbox"/>

CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES (3)	
Tous les pays d'Afrique	<input checked="" type="checkbox"/> autorisés

SECTEUR	
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/> autorisés

TYPE DU PROJET	TAILLE DU PROJET		
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/> autorisé	Cible	Sans objet

AUTRE	
Lancement d'appel d'offres public relatif au projet d'infrastructure	Sans objet

Modalités et conditions

ENGAGEMENT			
Min		Pas défini	
Max		Pas défini	
Pourcentage maximum du projet total		Aucun	
MONNAIE		CARACTÉRISTIQUE DU PRÊT	
Devise	<input checked="" type="checkbox"/> privilégiée	Lié	<input type="checkbox"/>
Monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/> autorisée	Non lié	<input checked="" type="checkbox"/>
Durée			
Années minimum	Pas définies	Délai de grâce	10
Années maximum	35 à 40 années	Délai prévu	Pas défini
TAUX D'INTÉRÊT (5)		REMBOURSEMENT (6)	
Fixe	Aucun taux d'intérêt	Prédéfini :	<input checked="" type="checkbox"/>
Variable	Aucun taux d'intérêt		
GARANTIE			
Garantie souveraine	<input type="checkbox"/> sans objet		
Recours au commanditaire	Sans objet		
Autre garantie	Sans objet		
ENGAGEMENTS FINANCIERS			
Ratio de couverture des intérêts minimum	Sans objet		
Levier financier maximum	Sans objet		
FRAIS			
Commission d'engagement : 0,20 % du montant du prêt non versé. 0,75 % de frais de service sur le solde de l'encours de crédit.			

Subvention (2)

ÉLIGIBILITÉ

TYPE DE CLIENT			
État	<input checked="" type="checkbox"/>	PPP (tout type)	<input type="checkbox"/>
Administrations locales	<input type="checkbox"/>	PPP (géré comme une entreprise privée)	<input type="checkbox"/>
Entreprises publiques	<input type="checkbox"/>	Entités privées	<input type="checkbox"/>
CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES			
Afrique : tous les pays	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
SECTEUR			
Tous les secteurs	<input checked="" type="checkbox"/>	autorisés	
TYPE DU PROJET		TAILLE DU PROJET	
Transfrontalier	<input checked="" type="checkbox"/>	Min	Sans objet
National	<input checked="" type="checkbox"/>	Max	Sans objet
Infranational	<input checked="" type="checkbox"/>	Cible	Sans objet
AUTRE			
Subventions consenties au titre de l'amélioration de l'approvisionnement de l'eau et de l'assainissement <input checked="" type="checkbox"/> privilégiées			

Modalités et conditions

ENGAGEMENT	
Min	Sans objet
Max	Sans objet
Moyen	Sans objet
CARACTÉRISTIQUE DE LA SUBVENTION	
Non liée	autorisée
Produit ponctuel	Sans objet
Contribution requise	Sans objet

Notes :

- (1) Source : information publique disponible.
- (2) La BIRD propose principalement des prêts publics. L'ADI propose principalement des crédits de développement et des subventions.
- (3) Les modalités de remboursement des prêts à taux variable sont en fonction des critères pays.
- (4) Tous les pays qui ne sont pas en retard de paiement avec la Banque Mondiale.
- (5) Au 11 août 2006, la marge nette du Libor était de 0,14 % pour les prêts à taux variable et de 0,25 % pour les prêts à taux fixe.
- (6) Les remboursements du capital varient entre 2 % et 10 % du montant du prêt, selon le produit. En général, des remboursements constants de 2 % dès l'année 11 jusqu'à l'année 20 et de 4 % de l'année 20 à l'année 40.

ÉTAPE 6: LISTE DES CONTACTS

Coordonnées du Consortium pour les infrastructures en Afrique

NOM DU CONTACT	COORDONNÉES	
Secrétariat du Consortium pour les infrastructures en Afrique	Site Web : www.icafrica.org Banque Africaine de Développement Immeuble ATR BP 323 - 1002 Tunis Belvédère Tunisie Fax : +1 216 71 10 3788	

Coordonnées des IFI

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	COORDONNÉES	
ACTIS	Site Web : www.act.is 2 More London Riverside Londres SE1 2JT Royaume-Uni Téléphone : +44 20 7234 5000 Fax : +44 20 7234 5010 E-mail : info@act.is	
BAD, la Banque Africaine de Développement	Site Web : www.afdb.org Immeuble ATR BP. 323 1002 Tunis Belvédère Tunisie Tél : +216 71333511 Fax : +216 71351933	
AFD Agence Française de Développement	Site Web : www.afd.fr 5, rue Roland Barthes 75598 PARIS Cedex 12 France Tél : + 33 1 53 44 31 31 Fax : + 33 1 44 87 99 39	



NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	COORDONNÉES	
Facilité d'Investissement de Cotonou	Site Web : www.eib.org Banque Européenne d'Investissement ACP department Tél : (+352) 4379 3130, Fax : (+352) 4379 3189	
DEG Société Allemande d'Investissements et de Développement	Site Web : www.deginvest.de Belvederestasse 40 50933 Köln, Cologne Postfach 450340 50878 Köln, Cologne Tél : + 49 221 4986 0 Fax : + 49 221 4986 1290 E-mail : df@deginvest.de	Stephan Diefenthal Département Nouveaux projets Afrique
DGCS Direction Générale de la Coopération au Développement	Site Web : www.esteri.it Piazzale della farnesina, 1 00194 Rome Ufficio Africa Sub Sahara Tél : +39 06 36912789 Fax : +39 06 3240206 Ufficio Africa Nord Tél : +39 06 36914110 Fax : +39 06 3235980	
EADB Banque de développement de l'Afrique de l'Est	Site Web : www.eadb.org 4 Nile Avenue P.O.Box 7128 Kampala Ouganda Tél : 256 41 259763 E-mail : dg@eadb.org	
EAIF Fonds de Développement des Infrastructures de l'Afrique Émergente	Site Web : www.emergingafricafund.com 4ème étage, Les Jamalacs Rue du Vieux Conseil Port Louis République de Maurice PO Box 1016 Tél : (+230) 202 4200 Fax : (+230) 202 4210	Contact Conseiller de l'Afrique Émergente Voir ci-dessous





NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	COORDONNÉES	
Conseiller de l'Afrique Émergente	Site Web : www.emergingafricafund.com Standard Bank PLC Cannon Bridge House 25 Dowgate Hill Royaume-Uni Tél : (44) 2078152785 Fax : (44) 2078152789	Sofia Bianchi Conseillère financière principale
BEI Banque Européenne d'Investissement	Site Web : www.eib.org ACP department Tél : (+352) 4379 3130, Fax : (+352) 4379 3189	
FMO Société Néerlandaise pour le Financement du Développement	Site Web : www.fmo.nl Anna van saksenlaan 71 PO Box 93060 2509 AB La Haye Pays-Bas Tél : +31 70314 9552 Fax : +31 70314 97 56 E-mail : fom@fmo.nl	
Globeleq	Site Web : www.globeleq.com 2 More London Riverside Londres SE1 2JT Royaume-Uni Tél : +44 (0)20 7 234 5400 Fax : +44 (0)20 7 234 5486	
GPOBA Partenariat Mondial pour l'Aide Basée sur les Résultats	Site Web : www.gpoba.org Banque Mondiale – Attn : GPOBA Mailstop : H3-300, 600 19th Street, NW, Washington, DC 20433, USA Tél : + 1 202 473 2163 Fax : + 1 202 522 3481	Patricia Veevers-Carter Directrice de programme





NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	COORDONNÉES	
<p>IFC Société Financière Internationale</p>	<p>Site Web : www.ifc.org Corporate Relations Unit 2121 Pennsylvania Avenue, NW Washington, DC 20433 USA Tél : (202) 473 3800 Webmaster@ifc.org</p>	
<p>IFC Fonds Municipal</p>	<p>Site Web : www.ifc.org/municipalfund Corporate Relations Unit 2121, Pennsylvania Ave., N.W., Mail stop number F3K-308, Washington D.C., USA Tél : +1 (202) 473-3800 Fax : +1 202 974 4310 E-mail : webmaster@ifc.org</p>	
<p>JBIC Banque Japonaise pour la Coopération Internationale</p>	<p>Site Web : www.jbic.go.jp 41, Ohtemachi 1-chome, Chiyoda-ku, Tokyo 100-8144, Japon Tél : 03(5218)3101 Fax : 03(5218)3955</p>	
<p>JICA Agence Japonaise de Coopération Internationale, Service Afrique</p>	<p>Site Web : www.jica.go.jp 6th–13th floors, Shinjuku Maynds Tower 2-1-1 Yoyogi, Shibuya-ku, Tokyo 151-8558 Japon Tél : +81-3-5352-5621 Fax : +81 3 5352 5114</p>	
<p>KfW Banque Allemande de Développement</p>	<p>Site Web : www.kfw-entwicklungsbank.de Palmengartenstrasse 5-9 60325 Frankfurt am Main Tél : +49 69 7431-0 Fax : +49 69 7431-2944 E-mail : info@kfw-Entwicklungsbank.de</p>	





NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	COORDONNÉES	
KFAED Fonds Koweïtien pour le Développement Économique Arabe	Site Web : www.kuwait-fund.org Mirqab Mubarak Al-Kabeer St. Kuwait City P.O. Box 2921 Safat 13030 Kuwait État du Koweït Tél : (+965) 2999000 Service des investissements – Fax : (+965) 2999390 Service des décaissements – Fax : (+965) 2999490	
PROPARCO Société de Promotion et de Participation pour la Coopération économique	Site Web : www.proparco.fr 5, rue Roland Barthes 75598 PARIS Cedex 12 France Tél : +33 1 53 44 34 85 Fax : +33 1 53 44 38 38 E-mail : infrapro@afd.fr	Jérôme Bertrand- Hardy Responsable du service Infrastructures et Mines
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement Site Web : www.worldbank.org Banking and Debt management Group 1818 H Street, NW Washington, DC 20433 USA Tél : + (202) 458 1122 Fax : +(202) 522 2102 Email : bdm@worldbank.org	

